

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE SAAS DAHLEB, BLIDA 1

Institut d'Architecture et d'Urbanisme



**Mémoire de Master 2
'Architecture et Projet Urbain'**

ESPACE PUBLIC URBAIN ENTRE CONCEPTION ET USAGE

Cas d'étude : L'Espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA1

Présenté par :

Mme Zakia DJERROUD

Encadré par :

Dr. Ali BELMEZITI

Octobre 2020

Remerciements :

Je tiens à remercier tout d'abord mon encadreur Monsieur Ali BELMEZITI pour son encadrement, ses orientations et sa disponibilité qui m'ont permis de mener à terme de ce modeste travail.

Je remercie également Monsieur M'HAMMEDI BOUZINA Adlane pour ses précieux conseils et surtout ses encouragements, le personnel du département d'architecture de l'université SAAD DAHLEB BLIDA 1, particulièrement Monsieur DOUIFI pour son dévouement et ses nombreux services qu'il rend quotidiennement aux étudiants.

J'exprime aussi mes remerciements à Monsieur Mohamed Adel SOUAMI sans qui je n'aurais pas su l'existence du master pour la catégorie dite « classique ».

Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la finalisation de ce travail.

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents, qui m'ont toujours encouragé à aller de l'avant, merci pour vos prières qui m'ont accompagnées depuis toujours, à mes frères et sœurs, et leurs familles respectives.

A mon mari Samir, mes enfants RACIM et MAYA et toute ma belle famille.

A toutes mes amies, particulièrement Kahina, Dounia, Sonia pour leur aide et soutien. Mes amies Batoul, Nabila et Yasmine avec qui j'ai partagé une année formidable ainsi qu'à tout le groupe 6.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	1
TABLE DES MATIERES.....	2
Résumé.....	4
Abstract.....	5
ملخص.....	6
LISTE DES FIGURES.....	7

CHAPITRE 1 « INTRODUCTIF »

1 INTRODUCTION GENERALE.....	10
2 PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE.....	11
3 HYPOTHESES.....	11
4 OBJECTIF DE LA RECHERCHE.....	12
5 METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	12
5.1 Recherche bibliographique et documentaire.....	12
5.2 Travail de terrain.....	12
5.3 Analyse et interprétation des données.....	12
6 STRUCTURE DU MEMOIRE.....	12

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

1. INTRODUCTION.....	15
2. DEFINITIONS.....	15
3. TYPOLOGIES.....	16
3.1 La rue.....	17
3.2 Le boulevard.....	18
3.3 L'avenue.....	19
3.4 La place publique.....	19
3.5 Le square.....	20
3.6 Le jardin.....	21
3.7 L'espace vert.....	21
3.7.1 Composition de l'espace vert.....	21
3.7.2 Types d'espaces verts.....	22
3.7.3 Bienfaits et rôles des espaces verts.....	24
3.7.4 L'usage de l'espace vert.....	25
4. GENESE DE L'ESPACE PUBLIC, FORMES ET FONCTIONS.....	25
4.1 L'agora grecque.....	25
4.2 Le forum romain.....	26
4.3 La place médiévale.....	26

4.4	Dans la ville traditionnelle musulmane.....	27
4.5	L'espace public de la renaissance.....	27
4.6	La période moderne.....	28
5.	LA CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC.....	29
5.1	En Algérie.....	29
5.1.1	Avant 1962.....	29
5.1.2	Après l'indépendance.....	29
5.2	A l'étranger.....	31
5.2.1	Programmation.....	31
5.2.2	Conception et réalisation.....	31
5.2.3	Suivi et gestion.....	31
6.	L'USAGE DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN.....	33
6.1	En Algérie.....	33
6.2	A l'étranger.....	37
7.	CONCLUSION DU CHAPITRE.....	37

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE »

1.	INTRODUCTION DU CHAPITRE.....	42
2.	PRESENTATION DU CHOIX DU CAS D'ETUDE ET DES ENTITES A ETUDIER.....	43
3.	ETAT INITIAL.....	44
3.1	Entité A.....	44
3.2	Entité B.....	46
4.	ETAT ACTUEL.....	47
4.1	Entité A.....	47
4.2	Entité B.....	51
5.	COMPARAISON ET INTREPRETATION.....	53
5.1	Entité A.....	53
5.2	Entité B.....	55
6.	CONCLUSION DU CHAPITRE.....	57
	CONCLUSION GENERALE.....	59
	RECOMMANDATIONS.....	61
	LIMITES DE LA RECHERCHE.....	62
	PISTES DE RECHERCHE.....	62
	BIBLIOGRAPHIE.....	64

Résumé

L'espace public urbain, cet espace fréquenté et accessible à tous, qu'elle que soit sa typologie, sa forme et son rôle, et depuis sa création à l'antiquité il ne cesse d'évoluer et de s'adapter aux nouveaux enjeux et pratiques sociales, obéissant à des codes et règles culturelles.

En effet, l'observation montre que l'espace public urbain voit naître des changements et réaménagements s'opérer sur sa conception initiale, en introduisant ou supprimant des aménagements, notamment en modifiant les tracés ainsi que le mobilier, ce qui exprime un décalage entre sa conception de départ et son usage réel.

L'objectif de cette étude est de déterminer le dysfonctionnement entre la conception et l'usage, et reformuler les processus de conception des espaces publics urbains pour améliorer leur qualité et cela avec la prise en compte des besoins réels des usagers par les concepteurs. Nous essayons donc de déterminer un processus de conception d'espace public urbain qui correspond au mieux aux attentes et besoins réels de l'utilisateur, à travers l'intégration de ce dernier dans toutes les phases du projet de création et de vie de l'espace en question.

Après une recherche bibliographique ciblant : définitions, typologies, historique, conception et usages, nous avons pris comme cas d'étude, deux entités d'espaces verts de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1. En se basant sur les relevés et prises de vues aériennes ainsi que des prises de photos, nous avons effectué une analyse comparative entre l'état de conception et l'état actuel de deux entités où des changements se sont opérés sur les lieux.

Les résultats récoltés indiquent clairement que l'utilisateur est au cœur de la conception de l'espace public urbain et que son intégration dans toutes les phases de la programmation à l'entretien est plus que primordiale.

Nous recommandons suite à ce travail d'avoir une démarche participative incluant l'utilisateur comme acteur dans la création des espaces publics urbains qui doivent être évolutifs et brutes, avec peu d'intervention et d'aménagements laisserait une marge plus grande aux usagers pour les utiliser selon ses besoins.

Mots clés :

Espace public urbain, espace vert, université SAAD DAHLEB, démarche participative.

Abstract

Urban public space, this frequented space accessible to all, whatever its typology, its form and its role, and since its creation in antiquity it has never stopped evolving and adapting to new challenges and social practices, obeying cultural codes and rules.

Indeed (in fact), observation shows that the urban public space sees the birth of changes and rearrangements taking place on its initial design, by introducing or removing developments, in particular by modifying the layouts as well as the furniture, which expresses a gap between its original design and actual use.

The objective of this study is to determine the dysfunction between design and use, and reformulate the design processes of urban public spaces to improve their quality, while taking into account the real needs of users by designers. We therefore try to determine a process of urban public space design that best corresponds to the expectations and real needs of the user, through the integration of the latter in all phases of the project of creation and life of the space in question.

After a bibliographic research targeting: definitions, typologies, history, design and uses, we took as a case study, two entities of green spaces in SAAD DAHLEB BLIDA 1 University. Based on the surveys and shot aerial as well as photos taken, we carried out a comparative analysis between the state of design and the current state of two entities where changes have taken place on the spot.

The results collected clearly indicate that the user is at the heart of the design of urban public space and that its integration in to all phases from programming to maintenance is more than essential.

We commend following this work to have a participatory approach including the user as an actor in the creation of urban public spaces which must be scalable and raw, with little intervention and development would leave a greater margin to users for them. Use as needed.

Keywords :

Urban public space, green space, SAAD DAHLEB university, participatory approach.

ملخص

الفضاء العام الحضري ، هذا الفضاء المفتوح للكل ، مهما كان نوعه وشكله ودوره ، ومنذ إنشائه في العصور القديمة لم يتوقف عن التطور والتكيف مع التحديات الجديدة. والممارسات الاجتماعية ، والامتثال للقواعد والقواعد الثقافية. في الواقع و من خلال الملاحظة ، يشهد ولادة تغييرات تحدث في تصميمه الأولي ، من خلال إدخال أو إزالة التطورات، لا سيما عن طريق تعديل التخطيطات ، مما يعبر عن فجوة بين التصميم الأصلي والاستخدام الفعلي. الهدف من هذه الدراسة هو تحديد الخلل بين التصميم والاستخدام ، وإعادة صياغة عمليات تصميم الأماكن العامة الحضرية لتحسين جودتها ، مع مراعاة الاحتياجات الحقيقية للمستخدمين من قبل المصممين. لذلك نحاول تحديد عملية تصميم الأماكن العامة الحضرية التي تتوافق بشكل أفضل مع التوقعات والاحتياجات الحقيقية للمستخدم، من خلال دمجها في جميع مراحل مشروع إنشاء وحياة الفضاء.

أخذنا كدراسة حالة ، جزئين من المساحات الخضراء في جامعة. سعد دحلب البليلة بناءً على الاستطلاعات ، أجرينا تحليلاً مقارناً بين حالة التصميم والحالة الحالية حيث حدثت التغييرات على الفور.

تشير النتائج التي تم جمعها بوضوح إلى أن المستخدم هو في قلب تصميم الأماكن العامة الحضرية وأن دمجها في جميع المراحل من البرمجة إلى الصيانة هو أكثر من ضروري. نوصي بإتباع نهج تشاركي يشمل المستخدم كعنصر فاعل في إنشاء المساحات العامة الحضرية التي يجب أن تكون قابلة للتطوير وخامة ، مع القليل من التدخل والتطوير من شأنه أن يترك هامشاً أكبر للمستخدمين بالنسبة لهم. استخدم حسب الحاجة.

الكلمات المفتاحية :

فضاء حضري عام ، مساحات خضراء ، سعد دحلب البليد ، نهج تشاركي.

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Typologies d'espace public.....	16
Figure 2: Rue Larbi BEN M'HIDI Alger.....	17
Figure 3: Boulevard de Strasbourg.....	18
Figure 4: Avenue des Champs Élysées.....	19
Figure 5: Place des Martyrs Alger.....	19
Figure 6: Square Louis 13 Place des Vosges Paris.....	20
Figure 7: Jardin d'essais Alger.....	21
Figure 8: Espace vert aménagé au bord d'un lac.....	21
Figure 9: Typologie des espaces cers de l'AIVF (Digramme élaboré par Mehdi Lotfi.....	23
Figure 10: Schéma sur le rôle des espaces verts (Malard.2002.p.16).....	24
Figure 11: Schéma de la ville grecque avec l'emplacement de l'Agora	25
Figure 12: Cité Romaine où apparait le Forum.....	26
Figure 13: Cathédrale Notre-Dame de Paris. Gravure de Matthäus Merian	26
Figure 14: La place du marché (Souk) e la ville de Ghardaia	27
Figure 15: Vue sur le Jardin de Versailles, France.....	27
Figure 16: Bostanlı Footbridge – Izmir – Turquie	28
Figure 17: Prise de vue du Square port Saïd, Alger.....	30
Figure 18: Les étapes de la démarche de projet SYLVIE WEIL espaces publics urbains.....	31
Figure 19: Travail en atelier avec un groupe de riverains pour définir les besoins.....	32
Figure 20: Résultat d'une démarche participative de conception d'espace public « espace polyvalent » DOLOWY architecte urbaniste.....	32
Figure 21: Stationnement sur les trottoirs.....	34
Figure 22: Espace public squatté.....	34
Figure 23: Rue squattée par le commerce informel.....	35
Figure 24: Réaménagement du square port Saïd, Alger.....	35
Figure 25: La place de la république Paris, avant et après le réaménagement.....	37
Figure 26: Vue aérienne de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1.....	43
Figure 27: Situation de l'Entité A.....	45
Figure 28: Carte de la zone A à l'état initial.....	45
Figure 29: Schéma représentatif de l'état initial de conception de l'entité A.....	45
Figure 30: Situation de l'entité B.....	46
Figure 31: Carte de l'entité B à l'état initial.....	46
Figure 32: Schéma représentatif de l'état initial de conception de l'entité B.....	47
Figure 33 : Nouveau bâtiment.....	48
Figure 34: Nouveau parking.....	48

Figure 35: Plantations au bord des espaces verts.....	48
Figure 36: Schéma représentatifs des nouveaux chemins et zones créés -entité A-.....	49
Figure 37: Chemin reliant le nouveau bâtiment a la galerie piétonne	49
Figure 38: Chemins traversant la galerie piétonne.....	50
Figure 39: Création de chemins parallèles et perpendiculaires aux tracés existants.....	50
Figure 40: Chemins tracés par l’usager parallèlement aux voies mécaniques.....	51
Figure 41: Schéma représentatifs des nouveaux tracés créés par l'usager-entité B-.....	52
Figure 42: Mobilier de l’espace vert.....	52
Figure 43: Aire de stationnement employés.....	52
Figure 44: Superposition des tracés INITIAL et USAGE.....	54
Figure 45: Absence de trottoirs au niveau de la voie mécanique de l’entité B.....	56
Figure 46: Aménagements inappropriés.....	56
Figure 47: Parking des employés.....	56
Figure 48: Arrêts brusques des allées piétonnes.....	56

CHAPITRE 1 « INTRODUCTIF »

CHAPITRE 1 « INTRODUCTIF »

1. Introduction Générale

L'histoire des villes nous apprend la grande importance des lieux où s'exerce la vie communautaire depuis l'antiquité à nos jours. De l'Agora grecque où se réunissaient les citoyens pour marchander, traiter des affaires politiques ou économiques, au forum romain, où se croisent les axes structurants, considéré comme élément fondamental et ordonnateur de la cité, à la place du marché et de l'église dans la ville médiévale ou encore la ville musulmane qui se caractérise par ses souks et sa place de la mosquée, la communauté trouve tout son sens à travers les différents échanges qui se font entre et autour des espaces publics de ville.

Il est perceptible que plusieurs paramètres déterminent l'évolution de la ville et de ses espaces. Notre propos ici ne consiste pas à résumer les agents qui participent à son changement mais plutôt à examiner une notion clé qui nous paraît être au cœur des échanges qui animent les groupes sociaux occupant la ville, à savoir **l'espace public urbain**. En effet, c'est ces espaces qui, lorsque nous observons les villes à travers le temps et même en variant les lieux, ont et continuent à jouer le rôle d'arène principale dans laquelle des processus divers voient le jour dans la perspective de s'approprier l'espace ; en faire sien, suivant des codes, des règles, des symboles qui découlent d'une organisation donnée des groupes sociaux souvent en confrontation (réelle ou symbolique).

Conceptuellement parlant, la notion d'espace public a été introduite par **Habermas Jürgen** au cours des années 1960 :

« L'œuvre de Jürgen Habermas. Je veux parler ici du concept d'« espace public », que ce dernier a formulé pour la première fois dans son ouvrage de 1962 intitulé L'Espace public, qu'il a ultérieurement fait évoluer mais qu'il n'a jamais abandonné »¹.

L'espace public urbain est par définition un espace fréquenté et accessible à tous : la rue, la place, le jardin, le parc et la promenade sont au cœur de nombreuses recherches notamment sociales dans la mesure où il est question d'aménagement d'espaces sensés répondre à des besoins inhérents à des groupes sociaux ayant un mode de vie précis, des codes culturels qui leur sont propre et des échanges obéissant à des règles. L'espace public urbain se définit alors tel : *« Des lieux de contestations sociales, de manifestations, de rassemblements, mais aussi lieux de détente, parfois de redécouverte de la ville, les espaces publics urbains sont des lieux*

¹ Nancy Fraser, 2003, <https://www.cairn.info/>

CHAPITRE 1 « INTRODUCTIF »

aujourd'hui fortement recherchés et prisés par les habitants »². Toutes ces données sont alors à intégrer, lorsqu'il est question d'aménager les espaces publics, dans le processus visant à répondre aux besoins de la communauté qui aura à investir les espaces en question.

C'est à travers une opération de réflexion de l'espace urbain que l'espace public est projeté. Il s'agit là d'une opération complexe dans la mesure où plusieurs données sont imbriquées et doivent être envisagées parallèlement : la configuration de la ville, l'espace dédié à l'espace public urbain (sa superficie, son emplacement dans la ville...), les besoins des usagers tel que les jardins publics qui servent d'aires de détente et les espaces de jeux pour enfants.

Par conséquent, nous nous intéressons ici, en qualité de concepteur, à l'espace public urbain en tentant de prendre en compte les besoins des usagers. Nous nous interrogeons, d'une part, sur comment il est possible de concevoir ces lieux en impliquant et en interrogeant l'utilisateur pour cerner ses besoins et les prendre en compte dans le processus d'aménagement, d'autre part comment utiliser les espace public d'une façon fidèle à la conception.

2. Problématique de la recherche

La problématique que nous posons, aujourd'hui, dans une approche qui se veut scientifique découle d'une observation préalable des espaces publics urbains mais aussi de l'observation des comportements des usagers qui les fréquentent. Nous avons constaté qu'un décalage se manifestait entre le projet de conception initial et l'usage réel des espaces publics.

De surcroît, nous avons observé que les activités et les pratiques publiques dans ces espaces sont inadéquates comparées à l'usage initial prévu : introduction de nouveaux comportements, suspension des activités préalablement prévues etc. Autant de pratiques des espaces publics urbains qui interpellent sur le fossé qui existe entre le projet de conception de départ et son usage réel.

Notre problématique principale se résume, alors, comme suit :

Comment peut-on concevoir un espace public urbain qui correspond au mieux aux besoins réels des usagers ?

² Moussalih, 2018, p.16.

CHAPITRE 1 « INTRODUCTIF »

D'autres questions se greffent autour de cette problématique :

- Quelles sont les causes du « décalage » entre la conception et l'usage des espaces publics urbains ?
- Comment le concepteur de l'espace p u peut comprendre les besoins réels de l'utilisateur afin d'harmoniser les pratiques des espaces publics et leur projet de conception?
- Quelle est la bonne approche pour comprendre les besoins réels de l'utilisateur ?

3. Hypothèses :

Afin de répondre au mieux à la problématique de recherche, nous formulons les hypothèses suivantes :

- L'intégration de l'utilisateur dès la phase de programmation et conception de l'espace public urbain (mais aussi tout au long de sa vie) permettrait de connaître ses besoins et attentes réelles ;
- La considération de l'utilisateur comme acteur principal et actif au lieu de consommateur dans le projet ;
- La démarche participative inclue l'utilisateur comme acteur dès la 1ère phase de conception pour déployer ses besoins et attentes réelles ;

4. Objectif de la recherche

Après avoir constaté un décalage entre la conception et l'usage réel des espaces publics urbains, qu'ils soient de vie, de détente, de loisir, de promenade, de lecture ou destinés à d'autres effets, cette étude vise à :

- Identifier les lacunes et revoir les processus de conception des espaces publics urbains
- Améliorer la qualité de l'espace public urbain
- Aider le concepteur à proposer et à mettre en place des espaces publics urbains qui prennent en compte les besoins des usagers

5. Méthodologie de recherche

5.1 Recherche bibliographique et documentaire :

Se basant sur différentes sources (thèses, mémoire, articles, ouvrages, etc...), cette phase a pour but de cerner le thème de recherche, de s'appropriier théoriquement des notions clés, des

CHAPITRE 1 « INTRODUCTIF »

définitions et des connaissances approfondies des processus de conception des espaces publics urbains (usages, besoins, acteurs, formes, composantes et caractéristiques).

Cette étape est primordiale afin d'acquérir un socle de connaissances sur la relation entre la conception et les usages qui nous permettra d'analyser pertinemment les différents cas de figures que nous pourrions rencontrer sur terrain et, par ricochet, d'intervenir sur les espaces publics urbains de façon efficace.

5.2 Travail de terrain (observation, relevés, ...)

Visant le recueil d'informations sur l'espace public urbain à étudier nous allons procéder à des relevés et prises de vues aériennes ainsi qu'à des prises de photos indiquant clairement les changements opérés sur les lieux.

5.3 Analyse et interprétation des données

L'examen et l'analyse des relevés et photos permettra de connaître les usages réels à travers les transformations apportées à l'espace public urbain par les usagers et évaluer par la suite le fonctionnement et l'esthétique de ces espaces.

6. Structure du mémoire

Ce travail sera présenté en trois chapitres où nous allons tenter d'exposer un sujet et mener une réflexion un thème de recherche, poser une problématique et essayer d'y répondre.

Le premier chapitre de ce mémoire est dédié à la détermination du thème et de l'objet de l'étude, avec une introduction générale qui annonce le sujet de notre recherche qui est l'« **espace public urbain** », suivi par l'identification des problématiques générale et secondaires, avec un essai de réponses adéquates à ces dernières à travers des hypothèses.

Nous avons aussi exposé ici les objectifs de la recherche, la démarche et la méthodologie à suivre le long de ce travail.

Dans le second chapitre, qui est celui de « l'état de l'art », il est question de déterminer le cadre théorique, avec plusieurs définitions des notions et concepts, en donnant un aperçu historique, énumérant les types et typologies de l'espace public urbain, parler de sa conception et ses étapes, les usages affectés et réels de ces espaces localement et à l'étranger, en s'appuyant sur des exemples concrets.

CHAPITRE 1 « INTRODUCTIF »

Cela va nous mener à faire un choix du cas d'étude, dont la typologie est l' « espace vert » que nous allons analyser et décortiquer pour essayer de comprendre les comportements des usagers dans ce type d'espace public urbain.

Le troisième et dernier chapitre intitulé « cas d'études » sera consacré à l'étude de « **l'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1** », où nous allons tenter de mener une modeste lecture et analyse comparative basée sur les observations et en utilisant des relevés, images satellitaires et photographies.

Cette recherche sera clôturée par une conclusion générale où on rappellera les objectifs de départ, et une tentative de réponse à la problématique en s'appuyant sur les hypothèses posées au début de ce modeste travail.

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

1. Introduction

Lorsqu'on se penche sur l'« espace public urbain » en analysant et observant des exemples concrets, d'un point de vue historique, social, morphologique, ou économique, ainsi que la manière dont il est utilisé par les usagers pour y réaliser leurs activités, nous faisons un constat qui marque, dans plusieurs cas la non-conformité conception/pratiques d'où leurs réaménagements et reconversions.

Le travail de recherche de ce second chapitre sera consacré par conséquent au concept d'« **espace public urbain** », dans le but de cerner deux volets bien précis de ce dernier, d'une part sa définition dans les différents domaines et contextes, et d'une autre sa **conception** et son **usage**, dont le processus et la démarche élaborés et suivis.

Afin de pouvoir mieux effectuer une lecture et analyse des espaces publics urbains, affirmer ou éliminer des pistes, nous nous intéresserons parallèlement à son historique, ses rôles, formes, typologies, évolutions, acteurs....etc.

Et enfin nous poursuivrons notre réflexion avec le double aspect de leur conception et de leurs usages et la relation **Espace Public Urbain/Usagers**.

2. Définitions :

L'espace public est en principe ouvert à l'usage de tous. Il ne se définit pas seulement par son statut juridique ou par sa forme urbaine, mais aussi par les activités qu'il permet et la manière dont il est fréquenté. L'espace public urbain est défini par l'ensemble des espaces accessibles à tous, lieu d'échanges, de débats et de vie en communauté, plusieurs définitions ont été données à ces espaces dont :

« Parcs, jardins, squares, rues, allées, avenue, passages : derrière la variété des dénominations, l'ensemble des lieux ouverts sans restriction d'accès à tous constitue l'espace public »³

L'auteur de cette définition parle clairement des espaces publics urbains comme lieux ouverts accessibles à tous il évoque ici donc la notion de liberté d'accès.

« Les espaces publics, décors de vie quotidiens, sont les lieux où les hommes se reconnaissent semblables et échangent un peu de leur existence. »⁴

³ Francis Beaucaire, Xavier Desjardins, décembre 2014

⁴ Pierre Sansot Jardins publics, 1993

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

Les espaces publics évoquent ici la vie communautaire, où les hommes se réunissent quotidiennement pour des échanges, il est un espace partagé de l'ensemble des collectivités, de rencontre par excellence.

« En effet, l'espace public, plus particulièrement en milieu urbain, est formé par l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous, relevant du domaine public. Depuis la révolution Française, tout le monde a le droit de circuler librement dans l'espace public »⁵

L'espace public urbain comme espace de déplacement et de rassemblement, partagé et utilisé par tous. Le repère historique qui est la révolution Française représente un tournant important dans l'histoire des espaces publics car ils sont devenus ouverts à tous.

« Pour les citoyens, cet espace se traduit par des lieux tels que les rues, les places, les piétonniers, mais aussi tout espace vert ou de loisirs (parcs, squares, etc.). C'est l'activité même du lieu qui lui donne son caractère public et social. »⁶

L'espace public pour les citoyens est l'ensemble des lieux qu'ils fréquentent, où ils circulent à pied, on évoque ici quelques typologies de transition et de loisirs, le caractère public et social de l'espace public vient de l'usage de ce dernier.

« Et Selon Thierry Paquot (2009): «... les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagnoux, bref, le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité. »⁷

Il s'agit là des rues, ruelles, boulevards et avenues, places, des esplanades et des jardins publics, on introduit aussi la notion de gratuité dans l'accès.

L'espace public, dans sa définition retenue, est un espace commun, de passage et de mobilité, espace d'échange, de rencontre, de détente et d'expression qui maintient le lien social, accessible à tous et gratuit.

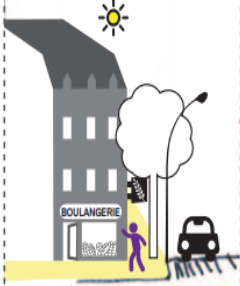
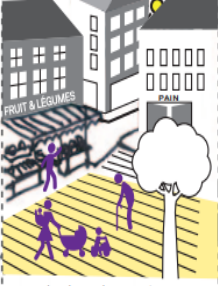






⁵ Véronique Bordes. Espaces publics, espaces pour tous ? 2006

⁶ P. Merlin et F. Choay, « Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement ». 1988

⁷ Iméne ABDELLI. public spaces: for an urban and landscape quality 2018

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

3. Typologies

Fréquence d'usage	Tous les jours	Tous les jours ou presque	Occasionnellement	Une fois par mois
Typologie	L'interface privé-public	La proximité	Le coeur de services ou/et de paysage	Le Lieu emblématique
Distance	0 km	500 à 1 km	3 à 5 km	plus de 10 km
Dominante urbaine				
Exemple	la rue active	la place de quartier	la place de ville	le "spot touristique" urbain
Dominante paysagère et végétale				
Exemple	la rue résidentielle	les espaces verts de proximité	les espaces verts de loisirs urbains (+10 ha)	le "spot touristique" nature

Source : ADEUS

Figure 1 : Typologies d'espace public

Source: Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise ADEUS. Décembre 2014

La typologie induit une approche globale intégrant les dimensions fonctionnelles et formelles, d'usage et de représentation.

L'espace public urbain, comprend une multitude de typologies, qu'il soit minéral ou végétal, de proximité, de loisir, de transition ou résiduel, cet espace indispensable à l'équilibre du paysage urbain et au confort du citoyen à toutes les échelles.

L'espace public est multiple, il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, il peut prendre la forme d'une aire de stationnement, un talus planté, un délaissé végétalisé, terre-plein...

Il peut être structurant, de proximité, ou de transition, il a des dimensions variables, et plusieurs formes sont possibles, linéaire, circulaire, carrée ou juste aléatoire.

Nous allons citer quelques une des typologies les plus répandues :

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

3.1 La rue :



Figure 2: Rue Larbi BEN M'HIDI Alger
 Source : <https://mapio.net/pic/p-23810002/>

Élément structurant de la ville, le lieu où se déroulent les activités des citoyens, transitent et passent les flux.

Selon le dictionnaire LAROUSSE, une rue est une voie de circulation routière aménagée à l'intérieur d'une agglomération, habituellement bordée de maisons, d'immeubles, de propriétés closes.

*« La rue apparaîtrait comme un lieu accessible à tous exprimant de ce fait la diversité de la population d'une ville. C'est non seulement un espace de circulation, mais aussi un endroit où l'on s'arrête, un espace de la vie quotidienne et sociale. Par opposition à la sphère privée, c'est le lieu de contact avec « l'autre », celui que l'on ne connaît pas forcément, et qui est différent. Mais l'on peut aussi bien passer dans la rue sans entrer en relation avec quiconque : la rue est donc aussi le lieu de l'anonymat. Plus qu'un espace collectif, où des individus se regroupent afin de poursuivre des objectifs convergents, la rue constitue une interface entre les sphères publique et privée, car c'est là que cohabitent, ou plutôt « coexistent », dans un respect mutuel, des individus entretenant ou pas des relations (amicales, commerciales...). Espace de civilité donc ».*⁸

⁸ Aurélie DELAGE La rue : espace public, quel(s) public(s) ? 2004

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

3.2 Le boulevard :



Figure 3: Boulevard de Strasbourg

Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Boulevard_de_Strasbourg

Selon Larousse c'est une large voie de communication urbaine généralement plantée d'arbres. Implanté sur l'emplacement des anciens remparts qui ceinturaient les villes, d'où sa forme qui est souvent circulaire. Sa largeur et sa fréquentation ont fait de lui un axe important pour la ville. Son aménagement toujours soigné avec des plantations et des façades de qualité.

3.3 L'avenue :

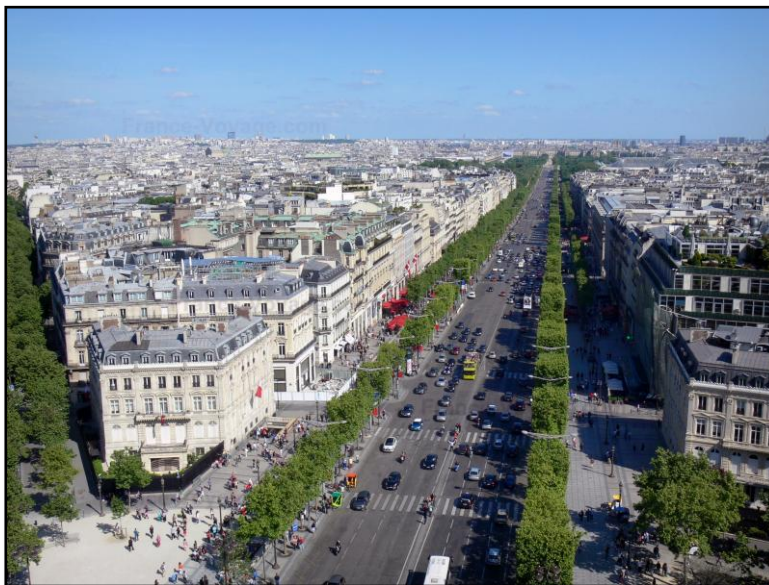


Figure 4: Avenue des Champs Élysées

Source : <https://www.france-voyage.com/travel-photos/champs-elysees-4473.htm>

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

C'est une allée large, rectiligne et plantée d'arbres dans la plupart des cas, menant à un bâtiment officiel ou à un lieu public.

L'avenue caractérisée par une logique de composition lui donnant un rôle souvent structurant dans le réseau viaire de la ville, elle permet de voir des perspectives visuelles, monuments et repères urbains, Leur lisibilité dans la structure urbaine apporte une cohérence au tissu urbain.

3.4 La place publique :



Figure 5: Place des Martyrs Alger

Source : <https://www.liberte-algerie.com/photos/alger-restauree-le-metro-de-la-place-des-martyrs-337>

« La place urbaine fait officiellement son apparition en Grèce dans le deuxième quart du XIXe siècle dans le cadre d'une activité urbanistique intense qui suit la fondation du nouvel état hellénique »⁹

Une place est un espace public non bâti, desservi par des voies de communication c'est un lieu de convergence, d'animation, de rencontre. Le lieu par excellence du piéton, du séjour.

Les places constituent des lieux de vie publique et de repère essentiels et structurants dans la ville. Leur morphologie et leur position les caractérisent et leur donnent des valeurs symboliques et esthétiques diversifiées. La place accueille une un nombre d'usages.

⁹ Maria Ananiadou-Tzimopoulou, Alexandra Yérolympos et Athina Vitopoulou. L'espace public dans le Sud-Est européen.2007

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

3.5 Le square :



Figure 6 : Square Louis 13 Place des Vosges Paris

Source :

http://paris1900.lartnouveau.com/paris04/squares/le_square_louis_13.htm

Jardin public de quartier, que l'on retrouve au centre d'une place, délimité par une cloison fondé initialement sur la proximité mais avec le temps la clôture s'est effacée et cette notion s'est estompée.

3.6 Le jardin :



Figure 7: Jardin d'essais Alger

Source : www.algerie360.com/jardin-dessai-dalger-pres-de-19-millions-de-visiteurs-en-2018/

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

Larousse définit le jardin comme «*Espace aménagé pour la promenade ou le repos, dans un souci esthétique, et portant des pelouses, des parterres, des bosquets, des plans d'eau.*»¹⁰. On distingue le Jardin botanique, Jardin d'hiver, Jardin japonais, Jardin paysager, Jardin public...etc

3.7 L'espace vert :



Figure 8: Espace vert aménagé au bord d'un lac

Source : <https://observatoireprevention.org/2017/08/28/espaces-verts-sante/>

L'espace vert est parmi les types d'espaces publics urbains qui ont joués un rôle important dans la fondation des villes, aujourd'hui plus que jamais l'être humain réclame ces espaces végétalisés par opposition au minéral, espace perçu et utilisé de différentes manières par les usagers en fonction de leur culture, de leur âge, de leur mode de circulation et de leurs besoins. «*L'espace vert concerne aussi bien le mètre carré qu'occupe un arbre que les dizaines d'hectares qui constituent les forêts, en passant par toutes les formes et dimensions intermédiaires* »¹¹

« Sous le terme d'espace vert sont regroupés tous les espaces végétalisés, arborés ou non, qui prennent place dans le tissu urbain. Qu'ils soient publics ou privés, ouverts ou fermés aux habitants, les espaces verts ménagent une discontinuité végétale entre les zones bâties

¹⁰ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jardin/44738>

¹¹ MILI Mohamed. Espaces verts. 2018. P. 10

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

*et les annexes minéralisées. Ils composent un maillage interstitiel de verdure et ils se définissent par opposition aux espaces construits »*¹²

« Pierre Merlin et Françoise Choay (1996) rapportent que ce terme est apparu pour la première fois en 1925, inventé par JCN Forestier, Conservateur de Parcs et Jardins de Paris. L'expression s'est répandue dans les années 50, particulièrement avec l'émergence des grands ensembles, où elle désignait les espaces non bâtis et non bitumés (CERTU, 2001). Pour beaucoup, l'image des espaces verts est toujours associée aux grands ensembles : une immense pelouse de remplissage et quelques arbres. Il est vrai que les espaces verts qui accompagnent le bâti sont souvent traités de manière simpliste, monotone, et sont souvent défraîchis. L'espace vert est assimilé à « un espace enherbé aux abords des bâtiments et des routes. « Au mieux, c'est un bel assortiment de verdure, au pire c'est un délaissé que l'on a oublié de soigner comme un véritable jardin ! » (Sansiot, 1992 in CERTU, 2001, p74) »¹³

3.7.1 Composition de l'espace vert :

La végétation : C'est la couverture verte, ou l'ensemble des plantes de tout type

Gazon, arbres de toutes les dimensions, arbustes, les haies : Constituées par des arbustes plantés en alignement de manière à former un rideau continu

Le Sol : c'est le support et la source de nutrition pour la plante.

Les eaux jardins : fontaines, cascades, jets d'eau, qui apportent fraîcheur et esthétique à l'espace vert

Les parcours et cheminements: qui peuvent avoir plusieurs tracés géométriques.

Le mobilier urbain : dispositifs installés pour faciliter la fonction ou le service, fixes ou amovibles, bancs, banquette, tables, lampadaires, poubelles.....

3.7.2 Les types d'espaces verts

D'après (Lotfi Mehdi, 2007) dans sa thèse intitulée « La structure verte urbaine : entre conception et pratique, dans le cas de l'agglomération tourangelle » les différents types sont comme suit :

- Parcs et squares ;
- Espaces verts d'accompagnement de voies ;

¹² (CERTU) Le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, 2009

¹³ BOUGÉ Félix PFE Caractérisation des espaces verts publics en fonction de leur place dans le gradient urbain - rural Cas d'étude : la trame verte de l'Agglomération Tourangelle 2008-2009, page 12

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

- Espaces verts d'accompagnement des bâtiments publics (ayant pour rôle la mise en valeur du bâtiment) ;
- Espaces verts d'accompagnement des habitations ;
- Espaces verts d'accompagnement des établissements industriels et commerciaux ;
- Espaces verts des établissements sociaux et éducatifs (jardins des crèches, maison de retraite...)
- Espaces verts des stades et des centres de sport
- Cimetières ;
- Campings, aires d'accueil, villages vacances ;
- Jardins familiaux
- Etablissements horticoles (serres municipales, lycées horticoles...)
- Espaces naturels aménagés

Arbres d'alignement à l'unité sur la voirie publique, groupés ou non

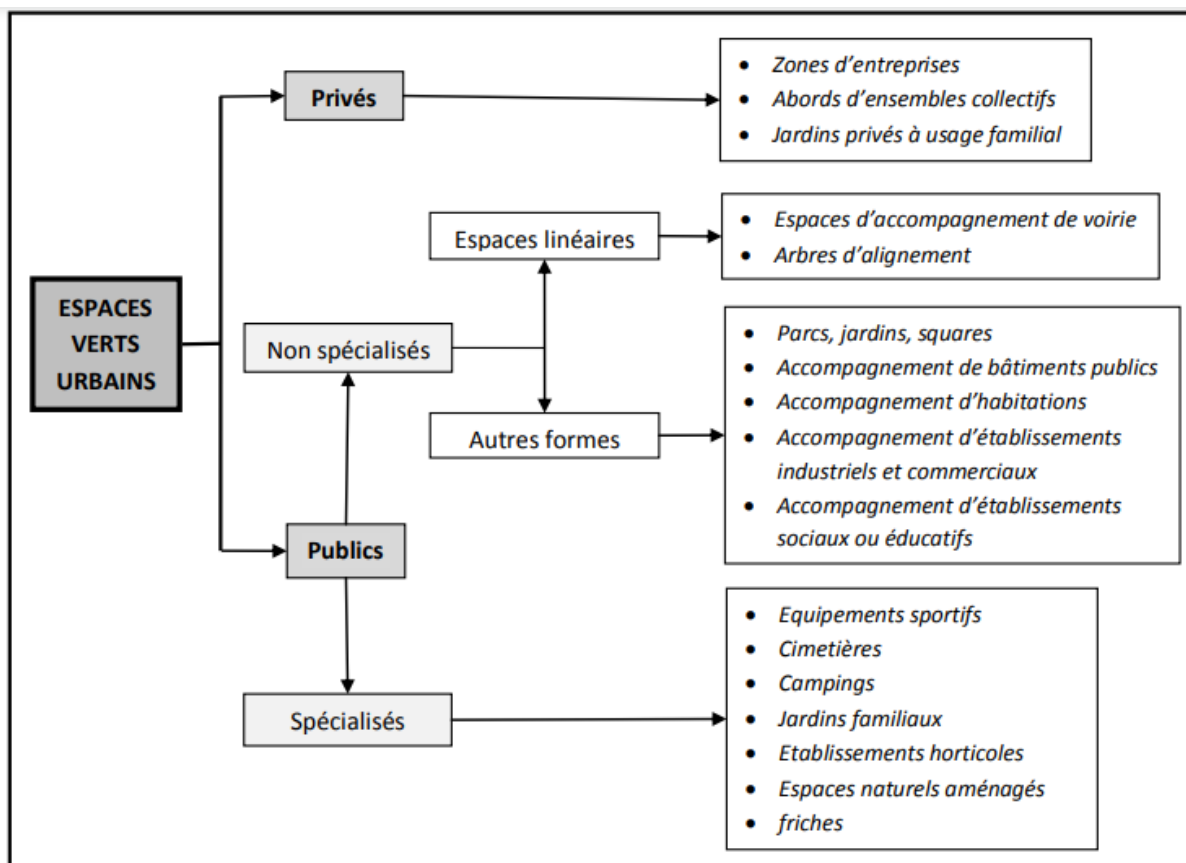


Figure 9: Typologie des espaces verts de l'AIVF

(Digramme élaboré par Mehdi Lotfi, 2004)

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

3.7.3 Bienfaits et rôles des espaces verts :

D'après le rapport ASTERES pour le compte de l'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE Mai 2016 intitulé : « Les espaces verts urbains Lieux de santé publique, vecteurs d'activité économique »¹⁴

- favoriser la santé, le bien-être et la socialisation
- favoriser le développement durable des villes, en régulant naturellement la température, en purifiant l'air, faciliter l'écoulement naturel des eaux pluviales et participer à la protection des sols
- source de richesse économique, soutient directement plus de 90 000 emplois privés

Par ailleurs, l'espace vert comprend plusieurs autres rôles tels que :

- Esthétique : embellir les villes et les quartiers avec ses diverses couleurs et formes.
- Protection contre le bruit, en réduisant les nuisances sonores.
- Renforcement de la lisibilité en limitant les espaces, et en donnant une identité au lieu.

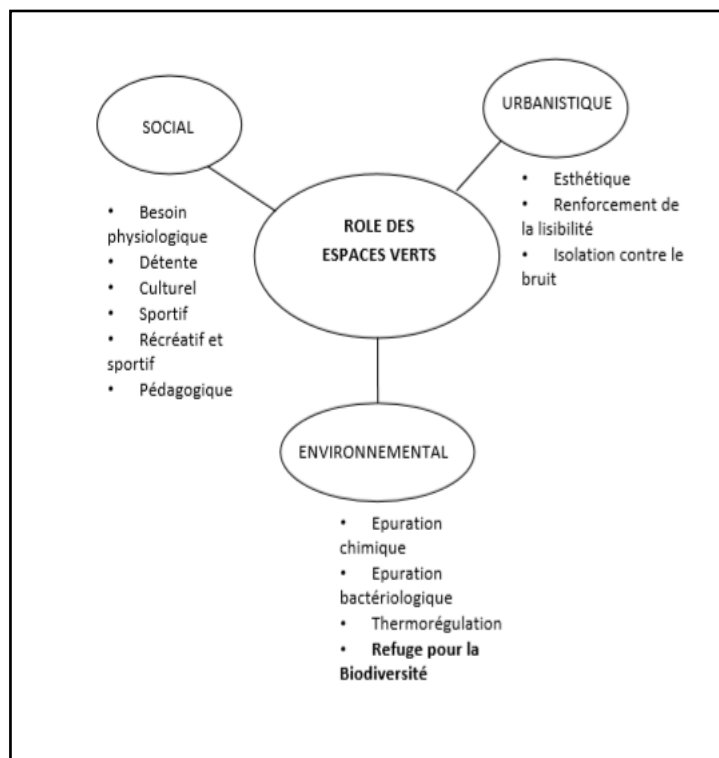


Figure 10 : Schéma sur le rôle des espaces verts(Malard.2002.p.16)

¹⁴ BOUGÉ Félix. PFE Caractérisation des espaces verts publics en fonction de leur place dans le gradient urbain - rural Cas d'étude : la trame verte de l'Agglomération Tourangelle.2008/2009

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

3.7.4 L'usage de l'espace vert:

C'est l'action consistant à prendre possession de l'espace vert, les conduites tenues et l'usage de cet environnement spatial.

L'observation montre différentes manières d'appropriation et d'utilisation, allant du sans abri qui en fait son lieu de vie, aux mamans et leurs enfants qui l'utilisent comme jardin, aux jeunes comme leur lieu de rencontre. L'appropriation de ces espaces fait que ces usagers entreprennent des actions et des interventions sur ses lieux afin de les transformer et ainsi les personnaliser

4. Genèse de l'espace public, formes et fonctions:

La vie publique exprimée pendant l'Antiquité dans l'espace de l'Agora s'affaiblit et disparaît pendant des siècles, notamment aux périodes byzantine et ottomane ; de même les espaces urbains affectés aux activités civiques diminuent et disparaissent progressivement. A travers le temps, Les différents types de l'espace public, lieux d'expression de la citoyenneté réapparaissent sous plusieurs formes, principalement au XIXe siècle pendant la formation de la ville moderne où les axes et boulevards, places, parcs et jardins deviennent l'élément fondamental de conception et d'articulation du tissu urbain.

L'espace public est à l'origine un lieu d'échange et de troc. Dans l'Antiquité, il est un lieu d'expression politique et de rassemblement populaire. C'est un espace ouvert que chacun peut utiliser car il appartient à tous. Sa position et son décor étaient tributaires de son statut, son usage, sa fonction et son rôle.

Son évolution à travers les époques et sociétés s'est faite comme suit :

4.1 L'agora grecque

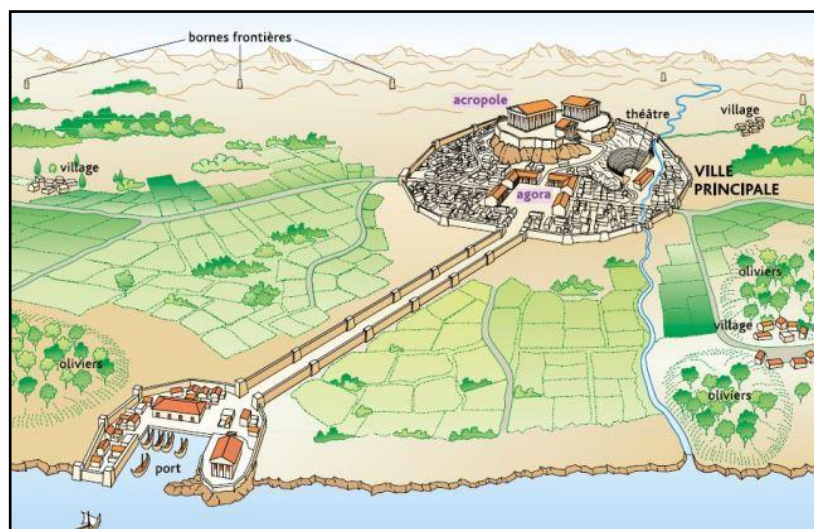


Figure 11: Schéma de la ville grecque avec l'emplacement de l'Agora
<https://lecturetude.wordpress.com/author/lecturetude/page/2/>

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

Considérée comme la première forme de l'espace public c'est la principale place publique des villes grecques antiques, siège de l'assemblée du peuple et lieu d'exercice des droits politiques, l'agora concentre les activités religieuses commerciales et administratives dotée souvent de portiques, de temples, de statues.

4.2 Le Forum Romain



Figure 12: Cité Romaine où apparait le Forum entouré de colonnes et d'importants bâtiments publics

Source : <https://www.maquettes-historiques.net/page6.html>

Considéré comme élément fondamental et ordonnateur de la cité. Situé au milieu de la cité comme son prédécesseur l'Agora. Il est entouré par une série de bâtiments publics à caractère administratif ou religieux, le Forum était rempli de statues, d'autels, d'arcs et de colonnes.

4.3 La Place médiévale



Figure 13 : Cathédrale Notre-Dame de Paris. Gravure de Matthäus Merian réalisée vers 1650

Source : <https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article15258>

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

La place publique à cette époque est restée importante à travers son organisation et ses multiples pratiques. Chaque édifice public est doté d'une place publique telle que la place du marché et de l'église du palais royal.

La situation des places est liée à des considérations pratiques, La place civique et celle de la cathédrale avaient des positions centrales, pour être accessible à pieds pour les grands rassemblements. La place du marché quant à elle se plaçait à la périphérie, pour maximiser l'accessibilité à partir des principales voies de communications reliant la ville à la campagne.

4.4 Dans la ville traditionnelle musulmane



Figure 14 : La place du marché (Souk) e la ville de Ghardaia
Source : http://www.opvm.dz/10_Articles/15_Le_secteur_sauvegard%C3%A9/83_Ksar_de_GHARDAIA/93_La_place_du_march%C3%A9_de_Ghardaia/d

Connue pour son organisation hiérarchisée, l'espace public en est le principal ordonnateur, car il va du public au domaine le plus privé. L'espace public occupe une place minime dans ces villes, il se situe principalement près de la mosquée ou au marché qui se situe à son tour à la périphérie afin de permettre aux personnes étrangères d'y accéder.

4.5 L'espace public de la renaissance :



Figure 15: Vue sur le Jardin de Versailles, France.
Source : <https://www.voyage.fr/sur-la-route/balade-dans-les-jardins-de-versailles-lembieme-des-jardins-la-francaise>

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

A la Renaissance, l'espace public n'est plus un lieu fonctionnel, il sera organisé, et embelli, revalorisé et devient une scène où se transmet l'art

« ...Les grandes places publiques sont réinterprétées et font l'objet d'une géométrisation. La place n'est plus ce vide fonctionnel occupé par le marché ou la circulation d'un carrefour, mais un cadre architectural, le décor d'une scène où le riverain est constitué en acteur et le passant en spectateur. Ainsi naît la ville baroque qui met à profit le désordre pour mieux célébrer l'unité de la cité transformée. »¹⁵

4.6 La période moderne



Figure 16 : Bostanlı Footbridge – Izmir – Turquie – © ZM Yasa Architecture Photography
Source : <https://www.urbanews.fr/2017/03/14/51913-demultiplier-les-usages-de-lespace-public>

Le développement causé par la révolution Industrielle s'accompagne de la multiplication des institutions publiques, dont l'architecture traduit les besoins de l'époque et joue un rôle majeur dans la formation d'un lien fort entre les populations, nécessaire à la croissance économique et aux progrès techniques que connaît alors la société moderne

La naissance de l'urbanisme moderne a pour but d'assainir et remédier aux carences sanitaires et aussi mieux desservir, de là la réalisation des voies de communication et boulevards, travaux routiers, création de parcs publics pour toutes les classes populaires.

¹⁵ VOISIN B, op.cit., 2001, p.40.

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

5. La Conception de l'espace public :

La conception est l'étape consacrée à la création dans le processus de réalisation d'un produit (objet, bâtiment, etc.), la conception est le fait d'élaborer intellectuellement un projet, processus de production.

5.1 En Algérie :

5.1.1 Avant 1962 :

Les espaces publics connaissent jusqu'aux années 1940 un développement important, suivant la culture européenne importée issue de l'urbanisme colonial ils ont joués un rôle dans l'agencement de la structure urbaine et étaient les supports préalables à l'édification de quartiers qui étaient dotés d'une ou de plusieurs places ou espaces verts.

Ils étaient des espaces d'embellissement et d'articulation où s'exprime, dans un contexte colonial, la sociabilité européenne car fréquentés essentiellement par les colons.

« 1832-1844 : application d'un urbanisme militaire qui s'accompagne de la réalisation d'espaces verts type jardin public, square et place.

1844-1914 : c'est la période des tracés des grands boulevards plantés associés à des squares et places publiques, basés sur le principe de substitution aux remparts détruits.

1919-1962 : naissance et application de l'urbanisme bureaucratique à l'instar des lois promulguées en France en 1919 et 1924. Cette troisième période donne une lecture intermédiaire entre l'urbanisme ancien des règles d'alignement et l'urbanisme de zoning. Elle correspond à la construction d'immeubles isolés. »¹⁵

5.1.2 Après l'indépendance

Les premières années de l'indépendance furent celles de l'occupation de la ville coloniale jusqu'à la fin de la décennie 1970, l'aménagement urbain n'est plus qu'une simple utilisation de l'espace, l'occupation de la ville au lendemain de l'Indépendance, un programme pour la prise en compte de l'assainissement, du développement des services et des transports est étudié et mis en place.

¹⁵ Ammara Bekkouche. L'espace vert urbain public : entre pratique et conception.1999.

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

« La période postcoloniale est marquée par les nouvelles zones d'habitat urbain. La conception des espaces verts introduit les critères théoriques de l'urbanisme moderne dont l'application se fait en l'absence d'une véritable maîtrise d'œuvre et d'ouvrage »¹⁶

Dans le contexte de la planification urbanistique algérienne post indépendance la conception des espaces publics urbains et planifiée dans l'un des Instruments d'urbanisme (PDAU, POS, SNAT, SRAT, PAW) selon l'importance de l'espace et le terme des intentions, long, moyen, court.

A l'échelle de la ville, c'est le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui prévoit l'aménagement des espaces publics urbains (place, rue, route, espace vert, aire de jeu....), mais ces espaces peuvent être réclamés par le responsable de la direction de l'aménagement ou les élus de l'APC suite aux demandes des associations des quartiers par exemple.

Une fois la programmation de l'espace public urbain est validée, un cahier des charges est alors élaboré par les services techniques.

La procédure des passations des marchés, est entamée, soumission, ouverture des plis, évaluations des offres technique et financière, aussitôt l'entreprise retenue, la Direction de la programmation et du suivi budgétaire délivre une décision d'inscription.

L'établissement du contrat de l'entreprise se réalise après vérification par le contrôleur financier.

L'Ordre de service de démarrage des travaux, facturation, ensuite le suivi des travaux de chantier, à la fin de la réalisation la réception des travaux et la clôture du projet, et enfin le paiement des prestations.

Les principes d'aménagement des espaces publics urbains sont fondés sur une démarche basée sur les orientations générales des instruments d'urbanisme et d'aménagement.

C'est donc une procédure linéaire qui obéit aux étapes de création de n'importe quel projet urbain : programmation, conception, réalisation et usage.

Exemple :

Le square Port Saïd est une place de forme trapézoïdale, plantée d'arbres, aménagé en face du théâtre national dans un axe qui descend de la Casbah vers la Gare ferroviaire et le Port, c'était un lieu d'une vie sociale florissante.

Du fait que cette place a été conçue pour une population avec des mœurs et codes différents, un changement d'usage et d'utilisation s'est opéré, car aujourd'hui utilisée comme secteur commercial par excellence, la place est constamment traversée par les piétons, et rarement

¹⁶ Ammara Bekkouch. L'espace vert urbain public : entre pratique et conception.1999.

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

comme espace de détente avec la quasi absence de la gente féminine dû au sentiment d'insécurité vu la nature d'occupation des lieux.



Figure 17 : prise de vue du Square port Saïd, Alger
<http://algerie.voyage.over-blog.com/article-11229173.html>

5.2 A l'Etranger

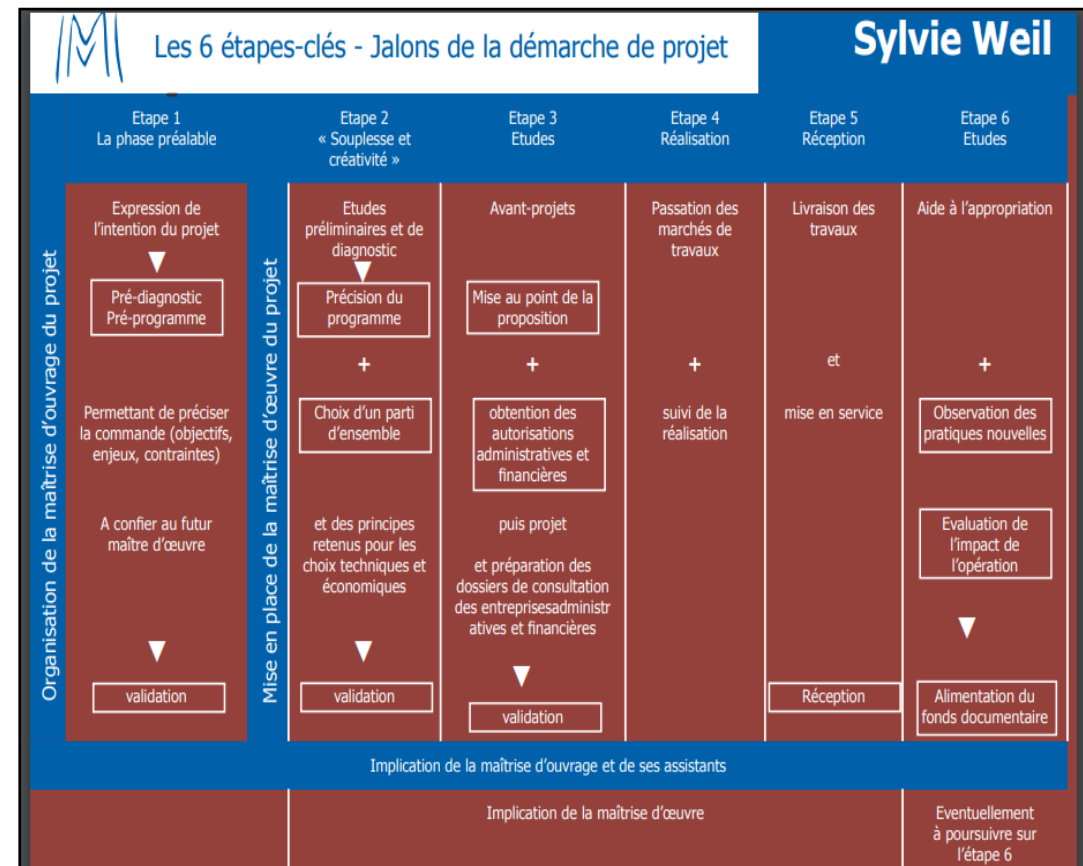


Figure 18: Les étapes de la démarche de projet SYLVIE WEIL Les espaces publics urbains.2001

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

Les différentes étapes de mise en place des espaces publics, de la programmation à l'usage passe par l'expression et la compréhension de la commande dans un cahier de charges avec une définition des besoins et des attentes suivant les phases suivantes :

5.2.1 Programmation :

Réflexions et analyse, dans cette phase il est question d'organiser la maîtrise d'ouvrage, affecter la place des différents acteurs, en suite réaliser l'état des lieux et le diagnostic du site, pour enfin élaborer le programme avec l'ensemble des acteurs y compris les citoyens qui vont formuler leurs besoins et attentes.

5.2.2 Conception et réalisation :

Cette étape consiste de porter un choix du concepteur qui va concevoir l'ouvrage c en collaboration avec les citoyens. Suite à cela choisir les entreprises et réaliser les travaux.

5.2.3 Suivi et gestion

La phase de concertation a une place importante dans la démarche dite « participative » et « consultative » pour un projet partagé où le dialogue entre les élus, les techniciens, les « usagers » et les riverains est établi pour concevoir un projet « sur mesure » afin atteindre un degré important d'appropriation et de juste usage des espaces.

Exemple :

Co-conception des espaces publics du quartier BELLE JOUANNE à Poitiers travail en atelier avec un groupe de riverains pour définir les besoins (programme) et dessiner ensemble (conception)



Figure 19: travail en atelier avec un groupe de riverains pour définir les besoins (programme) et dessiner ensemble (conception)

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

Cette Co-conception a permis de créer des lieux d'échange et de convivialité, espaces de détente, polyvalents et modulables



Figure 20 : résultat d'une démarche participative de conception d'espace public « espace polyvalent » DOLOWY architecte urbaniste

6. L'usage de l'espace public urbain

Le principal usage des espaces publics est en général le déplacement et le regroupement.

Les différents types usages soit pour rencontrer, traverser, s'asseoir, se reposer, attendre, visiter, jouer, ou participer à des événements, sont pratiqués différemment par les usagers, ces derniers sont influencés dans leurs comportements par les qualités de l'espace public urbain, et leurs comportements nous poussent à interroger les professionnels sur le degré de la prise en compte des usages et usagers dans leur conception.

La connaissance des pratiques des usagers sur les espaces publics urbains qu'ils utilisent est une source d'information primordiale pour comprendre la manière dont ils sont utilisés et pouvoir remédier aux dysfonctionnements qui apparaissent sur ces lieux.

« **L'usage** » doit être le point de départ dans la définition des impératifs du projet, constituer l'essentiel dans les études préalables et figurer obligatoirement dans les objectifs à atteindre.

L'attention à l'usage est un moyen de répondre à des besoins réels qui va nous amener à la réussite du projet.

Les espaces publics urbains doivent être fonctionnels et polyvalents en accueillant divers usages, tel que l'usage des technologies de communication à travers la connexion Internet sans fil qui est largement accessible dans ces espaces, ou encore l'événementiel et le temporaire qui gagne du terrain dans ce genre d'espaces.

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

Pour enrichir le constat fait, nous allons procéder à une étude d'exemples et analyses d'espaces publics urbains:

6.1 En Algérie :

L'Usage et l'appropriation de l'espace sont marqués par les mouvements, les rencontres, les interdits, et les transgressions.

« La plupart des réalisations récentes d'espaces publics sont au stade zéro de leur aménagement du fait qu'ils se reconnaissent par leurs accès directs depuis la voirie jusqu'à l'escalier du bâtiment, par le stationnement des voitures sur le pas de la porte, rejetant les autres espaces là où il reste de la place, et par les enfants qui jouent dans les parkings et les entrées d'immeubles. Le dénuement de leur conception face aux attentes des citadins, leur inadaptation aux besoins des habitants, impliquent que les espaces publics soient fabriqués au quotidien (de Sablet, 1991).»¹⁷

Du fait qu'ils n'ont pas été consulté ni intégré dans l'aménagement, ces usagers empiètent sur le trottoir, le parking, ou la chaussée par l'appropriation et le détournement d'usage des espaces publics.

Exemples :

- Trottoirs squattés :



Figure 21 : stationnement sur les trottoirs

¹⁷ Hayet Mebirouk, Anissa Zeghiche et Kaddour Boukhemis . « Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes ? ».2005

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

En l'absence d'aires de stationnement à proximité des endroits de travail, d'habitation et loisirs, des véhicules se garent sur les trottoirs, empêchant ainsi le piéton de bénéficier d'une sécurité et aisance de déplacement assurées par la présence de trottoirs. Le piéton est chassé par conséquent de son droit légitime et se trouve dans l'obligation de marcher sur la chaussée au risque d'être percuter par des véhicules.

- Appropriation de l'espace public en y prolongeant l'espace privé:

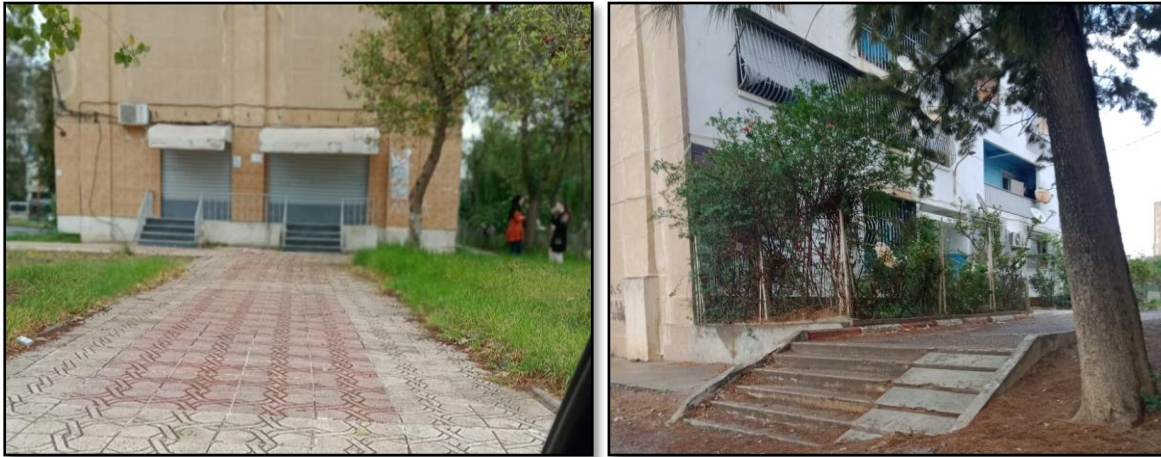


Figure 22: espace public squatté
Source: auteur

La délimitation de l'espace public limitrophe au logement situé au rez-de-chaussée soit par une clôture, soit pour en faire leur jardin ou garage, et dans certains cas ils procèdent à perforer leurs balcons pour s'approprier l'espace public pour en faire une seconde entrée à leur espace privé.

- Rues envahies



Figure 23 : rue squattée par le commerce informel
Source : www.liberté-algérie.com

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

Trottoirs et rues squattés par les vendeurs à la sauvette et le commerce informel, rendant la rue étroite et encombrée la détournant ainsi de son usage initial et engendrant une difficulté voir impossibilité de circuler à pied ou en voiture.

La marchandise de tout type étalée par terre, cartons, parasols et bâches, les vendeurs s'approprient la rue empêchant le citoyen de se déplacer aisément et provoquant des nuisances de toutes natures, sonores, visuelles, insuffisance ou absence de confort, encombrement

Les espaces publics accueillent différents usages qui ne sont pas toujours appropriés pour certains usagers ou lieux. Ces usages provoquent différentes formes de gênes.

- Places et squares détournés de leur usage initial



Figure 24: réaménagement du square port Saïd, Alger

Source : Marché de la devise : Port-Saïd déserté: Toute l'actualité sur liberte-algerie.com

Le square Port Saïd est une place de forme trapézoïdale, plantée d'arbres, aménagé en face du théâtre national dans un axe qui descend de la Casbah vers la Gare ferroviaire et le Port, c'était un lieu d'une vie sociale florissante, principalement occupée par les colons pour la détente et les loisirs.

Du fait que cette place a été conçue pour une population avec des mœurs et codes différents, un changement d'usage et d'utilisation s'est opéré, car aujourd'hui utilisée comme secteur commercial par excellence, la place est constamment traversée par les piétons, et rarement comme espace de détente avec la quasi absence de la gente féminine dû au sentiment d'insécurité vu la nature d'occupation des lieux.

« D'après l'observation, le Square Port Saïd est dominé par la fréquentation des hommes, dont la proportion atteint environ 70%. La présence de ces usagers est observée tout le long de la journée. La catégorie d'âge dominante est celle des personnes âgées et des adultes. Ce constat est le même pour les femmes. On remarque donc l'absence des adolescentes et des »

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

adolescents, mais aussi des enfants sur la place. La répartition spatiale nous montre que les usagers occupent plus la périphérie et les angles cachés de la place que son centre »¹⁸

Malgré son récent réaménagement, et la volonté d'en faire un espace de proximité pour les loisirs et l'art au cœur de la capitale, le square garde les mêmes activités et occupations du fait que c'est une opération qui ne prend pas en considération l'avis du citoyen mais répond aux orientations du Plan d'orientation, d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger 2015-2030.

La démarche de création des espaces publics reste rigide et la séparation entre la conception et l'usage persiste.

6.2 A l'étranger :

Un peu partout dans le monde, l'approche normative pour la programmation et la réalisation des espaces publics urbains est de plus en plus remise en cause, car on se rend compte de l'inefficacité de ses outils de planification dont les notions de besoins et de communauté ont pris la valeur de normes.

Des processus opérationnels de conception participative dans le cadre des programmes de réhabilitation urbaine d'autant plus que la demande d'une plus forte implication des habitants dans les projets d'aménagement est grandissante, le citoyen devient par conséquent partie prenante du projet d'urbanisme et acteur à part entière de l'amélioration de son cadre de vie, au point où une nouvelle notion est née, celle de "MAITRISE D'USAGE", Ce terme permet de reconnaître le rôle de l'utilisateur dans l'élaboration du projet grâce à qui de nouvelles hypothèses apparaissent et de nombreux défauts sont évités.

Le but des réaménagements de l'espace public urbain est de l'adapter aux enjeux et usages contemporains à l'exemple de la place de la République à Paris :

L'une des plus grandes et anciennes esplanades parisiennes, plusieurs fois réaménagée pour répondre aux nouveaux objectifs, les principaux dysfonctionnements constatés sont :

L'absence d'attractivité, le surdimensionnement des chaussées, le manque de passages pour piétons, dégradation des squares, et vétusté de leur aménagement, absence des pistes cyclables.....

Des objectifs sont proposés pour donner plus de rayonnement à la place, favoriser son attractivité, développer les pratiques, les circulations douces, améliorer les relations entre le

¹⁸ Dounia Cherfaoui et Nadia Djelal .La prise en compte des usages et de leurs temporalités dans l'aménagement des places publiques d'Alger : analyses et propositions.2018

CHAPITRE 2 « ETAT DE L'ART »

pôle d'échanges et la ville, ce qui a finalement donné un espace public récupéré et adapté aux besoins réels des usagers actuels.

Dans ce cas, on remarque la prise de conscience de la part des décideurs et celle des usagers qui se concrétise à travers une démarche participative dans la création et aménagements de l'espace public.



Figure 25 : la place de la république Paris, avant et après le réaménagement

7. Conclusion du chapitre :

Ce chapitre nous a permis en premier lieu de cerner le concept d' « **espace public urbain** », en nous intéressant à ses différentes définitions, son évolution historique de l'agora grecque jusqu'à la ville du 20ème siècle, ses typologies : rue, boulevard, avenue, place publique, square, jardin et enfin l'espace vert dont nous avons détaillé types, bienfaits et rôles, car objet de notre cas d'étude, qu'on développera dans le chapitre prochain.

Dans un second temps, nous avons évoqué la **conception** de l'espace public urbain et son **usage**, afin de mener une réflexion fondée sur un socle solide et pouvoir interpréter les données récoltées.

La réflexion menée est basée sur le lien qui existe entre la conception et l'usage, ce qui va nous mener à un constat bien évident, qui est celui du **décalage** observé entre l'état initial de l'espace public tel que conçu et réalisé et son utilisation tout au long de sa vie par l'utilisateur. On a également exposé ce volet en Algérie et à l'étranger en citant des exemples concrets, argumentant et illustrant la recherche à l'aide de photographies représentatives.

La démarche processus de conception et de réalisation des espaces publics urbains reste rigide et la séparation entre la conception et l'usage réside dans les réalisations locales, contrairement aux exemples étrangers où la prise de conscience est présente en renforçant le lien entre les différents acteurs y compris les usagers dans une démarche de Co-conception.

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE »

**L'ESPACE VERT DE L'UNIVERSITE
SAAD DAHLEB BLIDA 1**

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

1. INTRODUCTION DU CHAPITRE

Dans ce dernier chapitre nous allons prendre un échantillon d'espace vert dans un contexte bien déterminé, qui est celui d'une université. Le but de l'étude de cas est d'expérimenter les données soulevées et de démontrer les résultats obtenus précédemment, à travers une présentation, lecture, description, analyse et enfin interprétation des éléments de la recherche.

Dans un premier temps nous allons exposer le contexte de l'étude, à travers une description des états des lieux des deux entités à étudier, d'une part son état initial à la réalisation, et d'une autre, l'état actuel après usage et transformation.

Dans un second temps, nous entamerons un travail de comparaison entre les états des lieux relevés, pour repérer les transformations, identifier leur nature et tenter de les expliquer.

En guise de conclusion de ce travail nous tenterons de clôturer avec quelques recommandations et pistes de recherche.



CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

2. PRESENTATION DU CHOIX DU CAS D'ETUDE ET DES ENTITES A ETUDIER:

Afin d'examiner de façon concrète et pratique l'usage des espaces publics, il nous semble irréfutable de nous intéresser aux espaces publics urbains du point de vue de ses pratiques, nous souhaiterions connaître la manière dont ils sont vécus, leur évolution, les adaptations dont ils font objet, les interventions sur le mobilier, la circulation et la végétation.

L'Espace Vert objet de notre étude est situé au niveau de l'Université nationale à caractère public SAAD DAHLEB BLIDA 1, (Figure 26), qui est située dans le quartier de Ouled Yaïch sur la route de Soumâa , inaugurée en septembre 1981 et aujourd'hui fréquentée par environ 42 000 étudiants, et comporte les facultés à caractères scientifiques suivantes :

- Faculté des Sciences;
- Faculté de Technologie;
- Faculté de Médecine;
- Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie ;
- Institut des Sciences Vétérinaires;
- Institut d'Aéronautique et des Études Spatiales ;
- Institut d'Architecture et d'Urbanisme ;

La sélection du cas d'étude s'est opérée en partant des observations directes, motivée par le nombre d'usagers et les transformations effectuées sur ce site, le choix s'est fait en fonction des différences de composition, de leur localisation et évolution, c'est en considération de ces critères, qu'on l'a retenu comme exemple. Le cas d'étude est un mélange d'îlots de verdure et de végétation interstitielle partout dans le campus universitaire. L'espace vert en question se compose pour l'essentiel de pelouse, parsemé de quelques arbres et haies en bordure des routes mécaniques et des espaces verts situés aux entrées des bâtiments importants tels le rectorat.



Figure 26 : vue aérienne de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

Nous nous intéresserons à l'Espace Vert étendu sur une grande superficie et adjacent des bâtiments et structures très fréquentés (figure 2) que nous avons séparé en deux (02) entités, A et B qui comportent ce qui suit :

3. ETAT INITIAL DE CONCEPTION:

Il s'agit ici d'effectuer un état des lieux tels que conçus et réalisés, sur la base de cartographie, nous tentons de collecter des données de départ et de nous renseigner sur l'origine du projet, afin de regrouper des outils de suivi et d'évaluation.

3.1 Entité A : (Figure 27)

Située dans la partie Nord-est de l'Université (Figure 28) autour de l'un des plus importants axes de cette dernière, cette entité regroupe plusieurs bâtiments fortement fréquentés par les étudiants et les employés, à l'instar du restaurant universitaire, et l'auditorium, non loin de la bibliothèque centrale, s'ajoute à cela la présence de deux entrées principales l'une mécanique et l'autre piétonne et d'un parking. Tous ces éléments s'articulent autour d'un axe mécanique venant de cette entrée vers un rond point qui mène vers les différents instituts, départements et administrations, et de chemins piétons qui distribuent la circulation, dont la galerie qui relie l'entrée piétonne à la voie mécanique pour rejoindre l'allée qui longe le trottoir de la route suscitée

La galerie se croise d'un côté avec les trois (03) artères piétonnes qui convergent vers le parking des étudiants, et d'un autre côté, elle se divise en deux (02) chemins qui pour le premier mène vers l'auditorium et le second nous conduit vers le rectorat et la voie mécanique.

L'espace vert de cette entité se caractérise par sa forme aléatoire, c'est un étendu de pelouse qui s'étale autour des bâtiments suscités, sur l'ensemble du terrain non minéral, avec peu d'interventions et une absence totale du mobilier.

Un piéton peut à partir du parking rejoindre la galerie, l'entrée du restaurant universitaire ou bien emprunter le trottoir qui longe la voie mécanique.

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1



Figure 27: Situation de l'Entité A

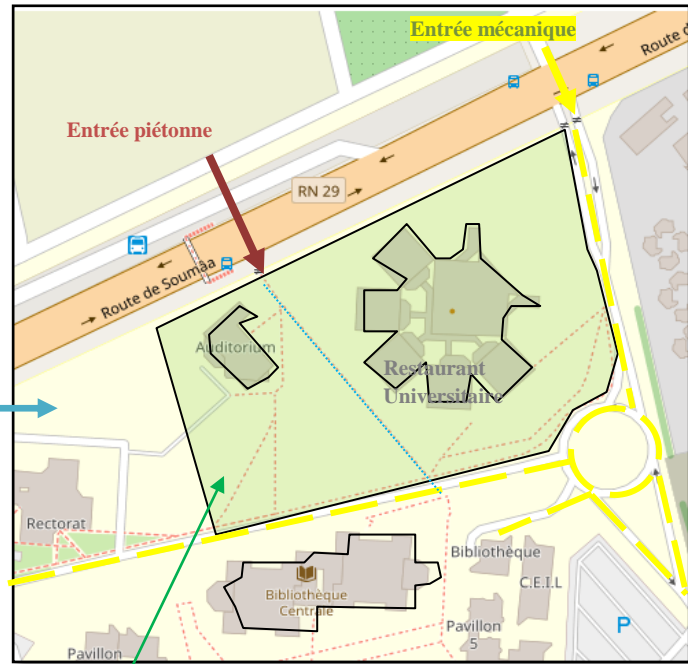


Figure 28 : carte de la zone A à l'état initial

- — — — — Axes Mécaniques
- • • • • Axes Piétons
- • • • • Galerie piétonne

Espace vert

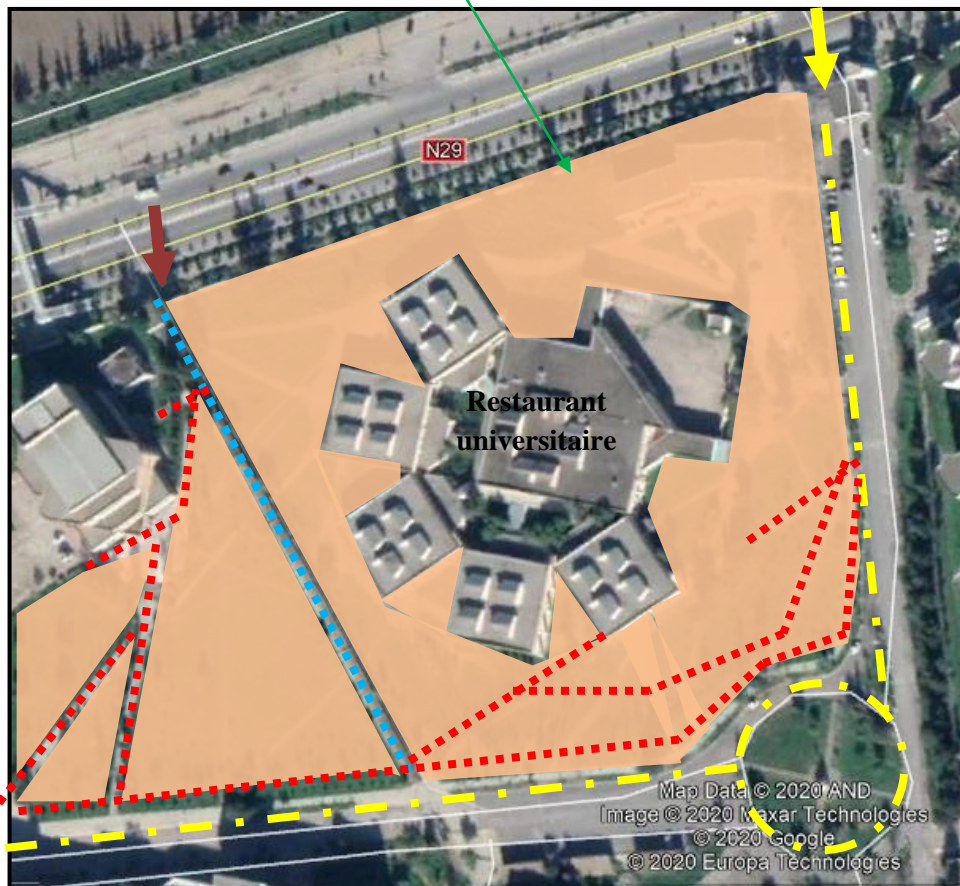


Figure 29 schéma représentatif de l'état initial de conception de l'entité A

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

3.2 Entité B : (Figure 30)

Située à l'extrême Ouest de l'université, (Figure 30) le long de l'un des plus important axe mécanique de cette dernière, elle se compose de deux parties bien distinctes, d'une part les bâtiments regroupés dans un même secteur, et de l'autre le végétal qui occupe une grande partie de l'entité à savoir de l'entrée mécanique réservée aux employés jusqu'aux amphithéâtres (Figure 29).

L'espace vert ici, est sans typologie particulière, sa forme est tributaire de l'espace minéral, il se caractérise par sa limite gauche qui est une route carrossable qui le longe, bordé d'arbres tout au long et parsemés par d'autres sur une partie importante de sa surface.

La particularité de cet espace vert réside dans l'absence totale de chemins piétons, quant au mobilier on remarque de la présence de quelques bancs installés aléatoirement aux pieds des arbres.

A l'état initial, le piéton n'est pas été intégré car à partir de l'entrée mécanique nous ne pouvons rejoindre les bâtiments pédagogiques et les administrations qu'en empruntant la voiture.

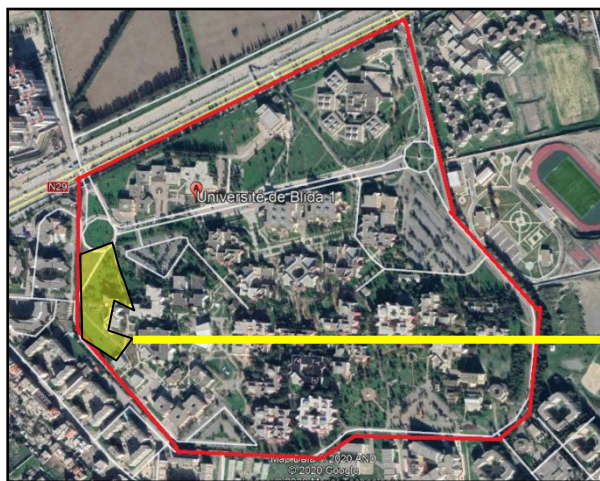


Figure 30: Situation de l'entité B



Figure31: Carte de l'entité B à l'état initial

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

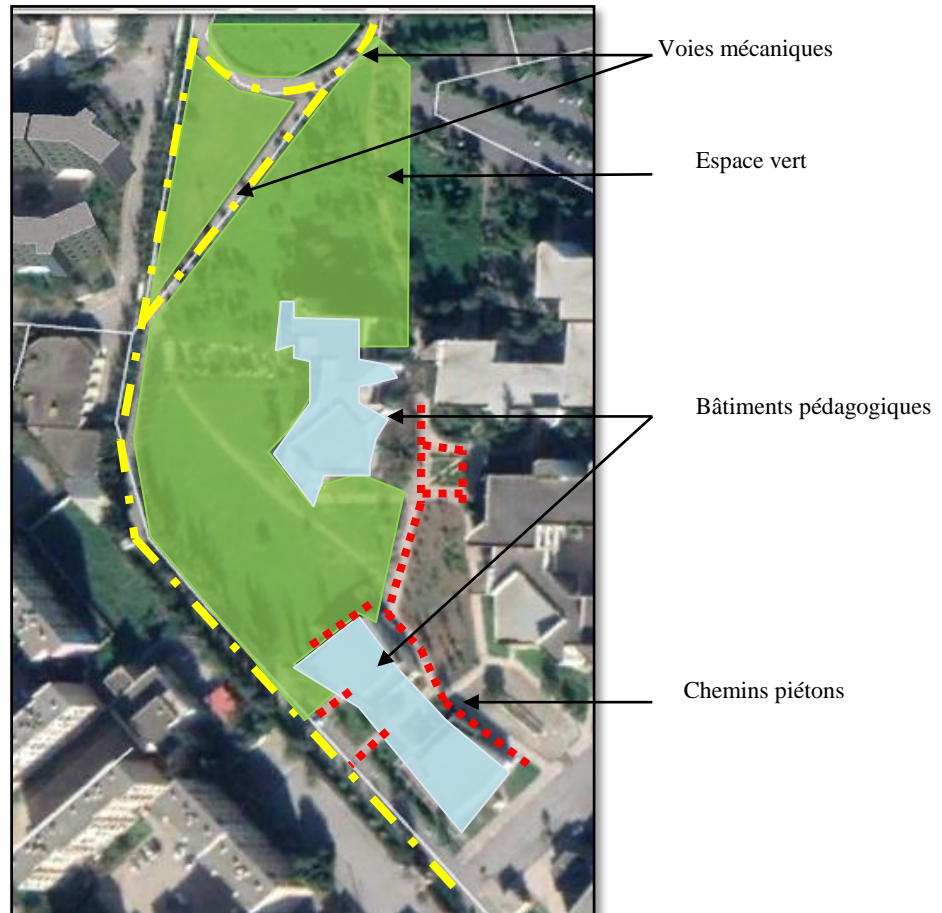


Figure 32: schéma représentatif de l'état initial de conception de l'entité B

4. ETAT ACTUEL :

4.1 Entité A

On relève dans un premier temps la construction d'un bâtiment adjacent à l'entrée mécanique de l'université qui abrite : la Poste, les services des Œuvres Sociales et le Centre médico-social, ainsi que l'aménagement d'un parking, ce qui a impliqué la création de deux (02) larges chemins piétons qui se rejoignent et permettent de contourner le restaurant universitaire et continuent jusqu'à la galerie piétonne.

A partir du restaurant universitaire, on constate une croissance en plusieurs axes de différentes directions et dimensions, ces chemins le relient au parking, à la voie mécanique et à la galerie piétonne, on remarque la création de zones larges et de chemins plus au moins étroits.

Une large zone à l'entrée de la cour du restaurant est remarquablement marquée et qui est connectée à l'axe de l'entrée mécanique principale par deux (02) tracés visibles.

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

Les connexions entre les cinq (05) entités du restaurant sont plus larges du côté de l'entrée piétonne.

Le restaurant universitaire est connecté à la galerie par plusieurs chemins créés par les usagers, deux (02) d'entre eux convergent vers un même point pour rejoindre la galerie près de l'entrée piétonne, et quatre (04) autres la rejoignent pour ensuite la traverser allant vers l'auditorium ou les axes existants près de ce dernier ou encore le trottoir de la route mécanique.

L'espace vert est bordé d'arbres et arbustes le long du trottoir de la route mécanique, de la galerie et du mur de clôture de l'université.



Figure 33 : nouveau bâtiment



Figure 34: nouveau parking



Figure 35: Plantations au bord des espaces verts

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

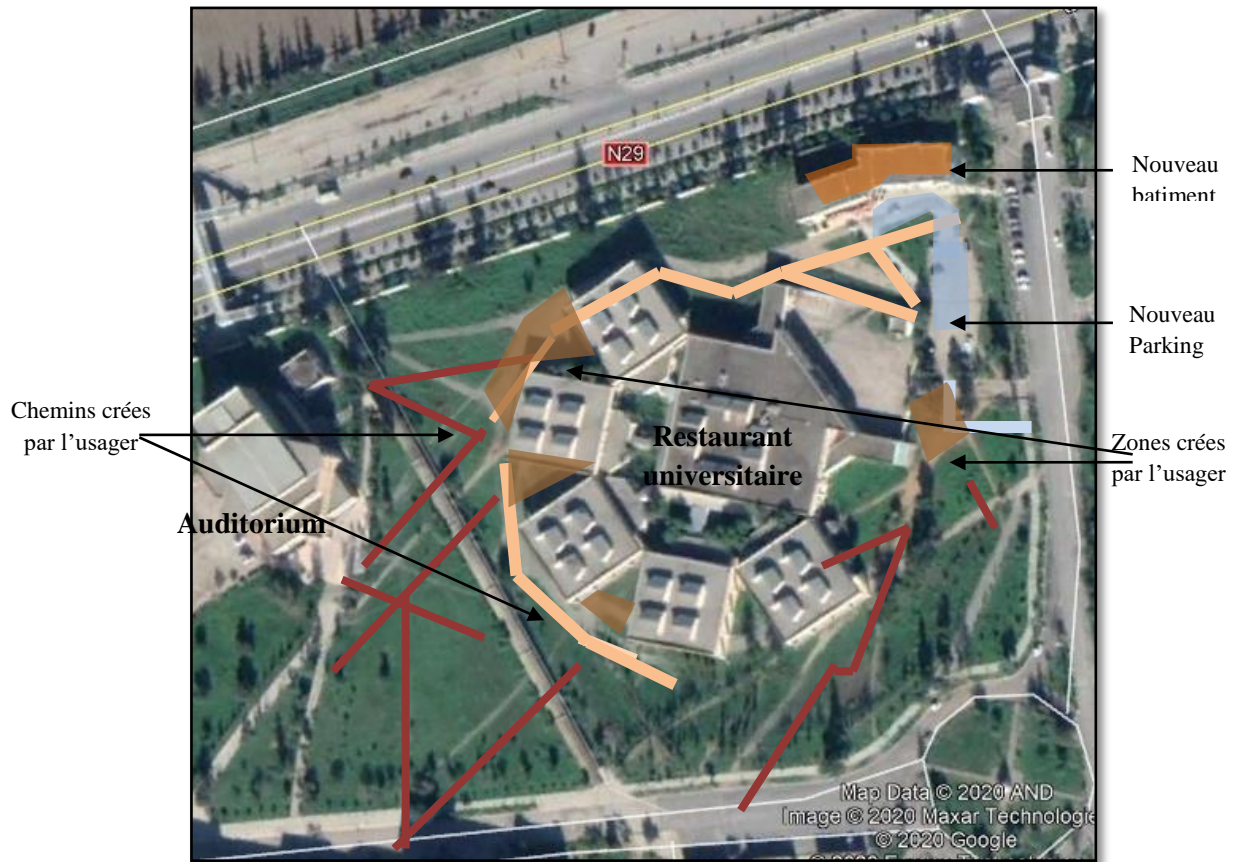


Figure 36 : schéma représentatifs des nouveaux chemins et zones créés par l'utilisateur-entité A-



Figure 37: chemin reliant le nouveau bâtiment à la galerie piétonne en contournant le restaurant universitaire

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1



Figure 38 : chemins traversant la galerie piétonne



Figure39: création de chemins parallèles et perpendiculaires aux tracés existants

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1**4.2 Entité B**

Dans cette entité nous avons pu localiser des chemins piétons larges créés par les usagers dans des directions bien précises, les deux parallèles aux voies mécaniques qui viennent du rond-point, et rejoignent les trottoirs existants. Ces mêmes chemins se divisent en petites artères qui vont vers les entrées des bâtiments.

Nous constatons l'apparitions d'une voie mécanique secondaire qui démarre de la voie principale pour atteindre le bloc pédagogique, cette artère fait office d'aire de stationnement pour les véhicules des enseignants et employés de l'université. De ce parking démarre la voie piétonne créée par les usagers vers le trottoir des amphithéâtres.

L'espace vert de l'entité B se divise en deux (02) parties, l'une entièrement boisée, l'autre délimité par des arbres et gazonnée mais mal entretenus.

On remarque l'existence d'allées piétonnes qui s'arrêtent de manière brusque et n'aboutissant pas vers un point particulier avec absence de connexion entre certains trottoirs.

L'observation de l'absence des trottoirs le long des voies mécaniques, ainsi qu'autour du parking.

Le mobilier présent se compose de bancs en bois installés aux pieds de quelques arbres, de panneaux de stationnement au niveau du parking, quelques lampadaires qui sont parfois à des endroits inappropriés ainsi que des poubelles accrochées.



Figure 40 : Chemins tracés par l'usager parallèlement aux voies mécaniques

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

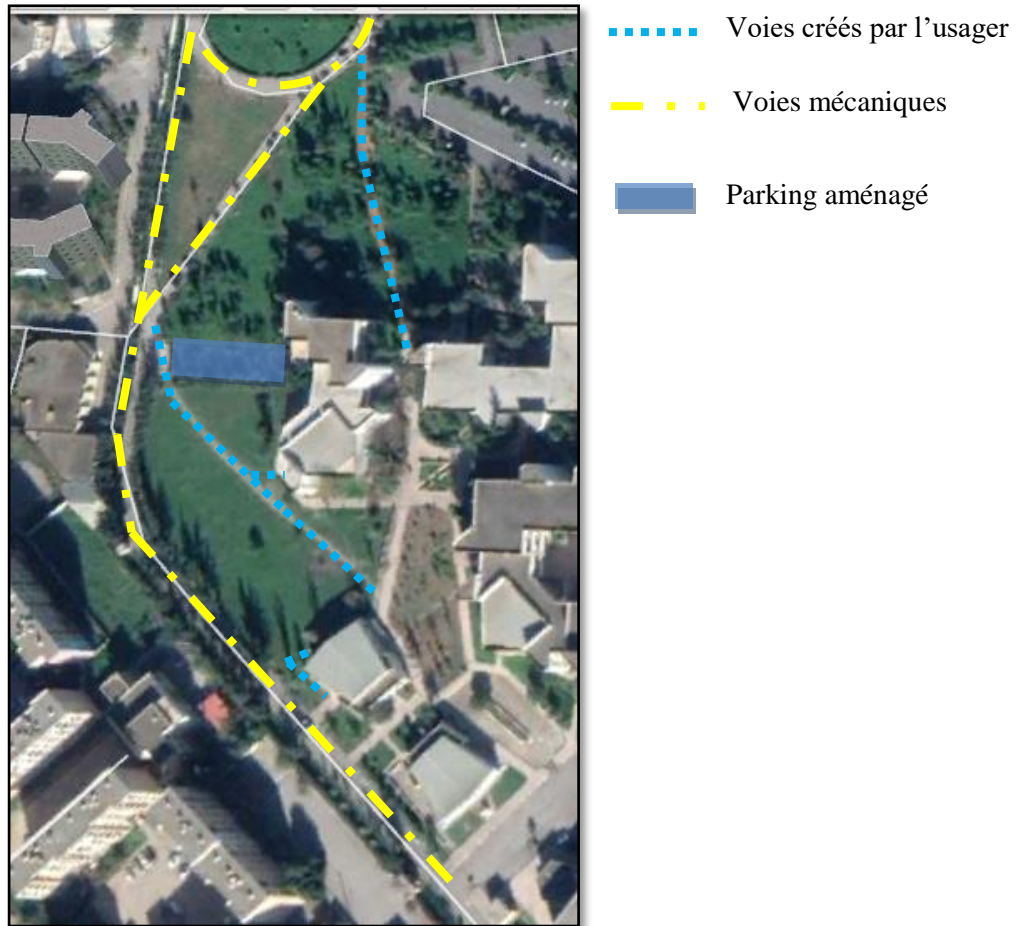


Figure 41: schéma représentatifs des nouveaux tracés créés par l'utilisateur-entité B-



Figure42: Mobilier de l'espace vert



Figure 43:aire de stationnement employés

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

5. COMPARAISON ET INTERPRETATION**5.1 Entité A**

En procédant à la comparaison entre les deux schémas de l'entité A, celui de la conception et de réalisation initiale, et celui du tracé créé par les usagers, nous avons pu relever deux types d'usages, l'itinérant qui est la marche, et la pratique sédentaire soit l'installation sur des bancs ou à même le sol, ces usages varient entre individuels et collectifs, piétons et voitures.

La situation, la forme et la largeur des axes piétons créés par les usagers attestent d'une activité importante et forte se déroulant dans cette entité, il est clairement lisible sur les schémas et images que des centaines d'étudiants fréquentent les lieux où marche et rencontre se mêlent.

Le passage semble l'activité la plus dominante vue la largeur des chemins créés par les usagers et cela s'explique par la nature des bâtiments qui se trouvent dans cette entité, et le manque de passages piétons y menant directement, s'ajoute à cela la rapidité d'accès vers les entrées des bâtiments.

L'utilisateur arrivant sur le parking des étudiants voit deux choix se présenter à lui, le premier est celui d'emprunter le trottoir longeant la voie mécanique, afin d'atteindre sa destination, qu'il s'agisse de la bibliothèque centrale ou de l'auditorium présents non loin de son point de départ, ou plus loin pour aller vers le reste des bâtiments de l'université, et le second est celui de traverser la pelouse de l'espace vert afin de raccourcir son chemin et gagner du temps.

L'étudiant allant ou venant d'une des cinq (05) entités du restaurant universitaire rejoint le trottoir de l'axe principal afin de se diriger vers sa destination en traversant l'espace vert d'une à la diagonale au lieu de faire demi tour et allonger son parcours.

Celui qui arrive de l'entrée piétonne ou qui s'y rend, fait le choix de créer son chemin sur le gazon de l'espace vert pour rejoindre l'auditorium, ou l'une des allées qui le relie au trottoir de la voie mécanique principale.

La création des tracés qu'on vient de citer nous amène à déduire que l'utilisateur choisi de créer des chemins perpendiculaires pour des raisons de gain de temps et sa recherche de raccourcissement de son parcours.

D'une autre part, de larges zones apparaissent entre les entités du restaurant universitaire où se trouvent des entrées et sorties de ce dernier, attestent du nombre important d'étudiants qui s'y rendent et attendent leur tour pour y accéder, c'est donc un résultat de stationnement par dizaines de personnes qui marque le sol.

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

La zone large marquée à l'entrée de la cour du restaurant, c'est le résultat des allés-retours des véhicules transportant la marchandise et le ravitaillement.

La composition de l'espace vert de l'entité A qui est de grands et vastes terrains gazonnés avec manque de haies et des plantations d'alignement qui empêchent le passage, l'absence d'allées piétonnes dans une grande partie de cet espace a engendré la création de chemins piétons perpendiculaires convergeant vers des aboutissements précis et importants tels que l'entrée piétonne, la bibliothèque centrale, l'auditorium ou la route mécanique qui mène vers le reste de l'université.

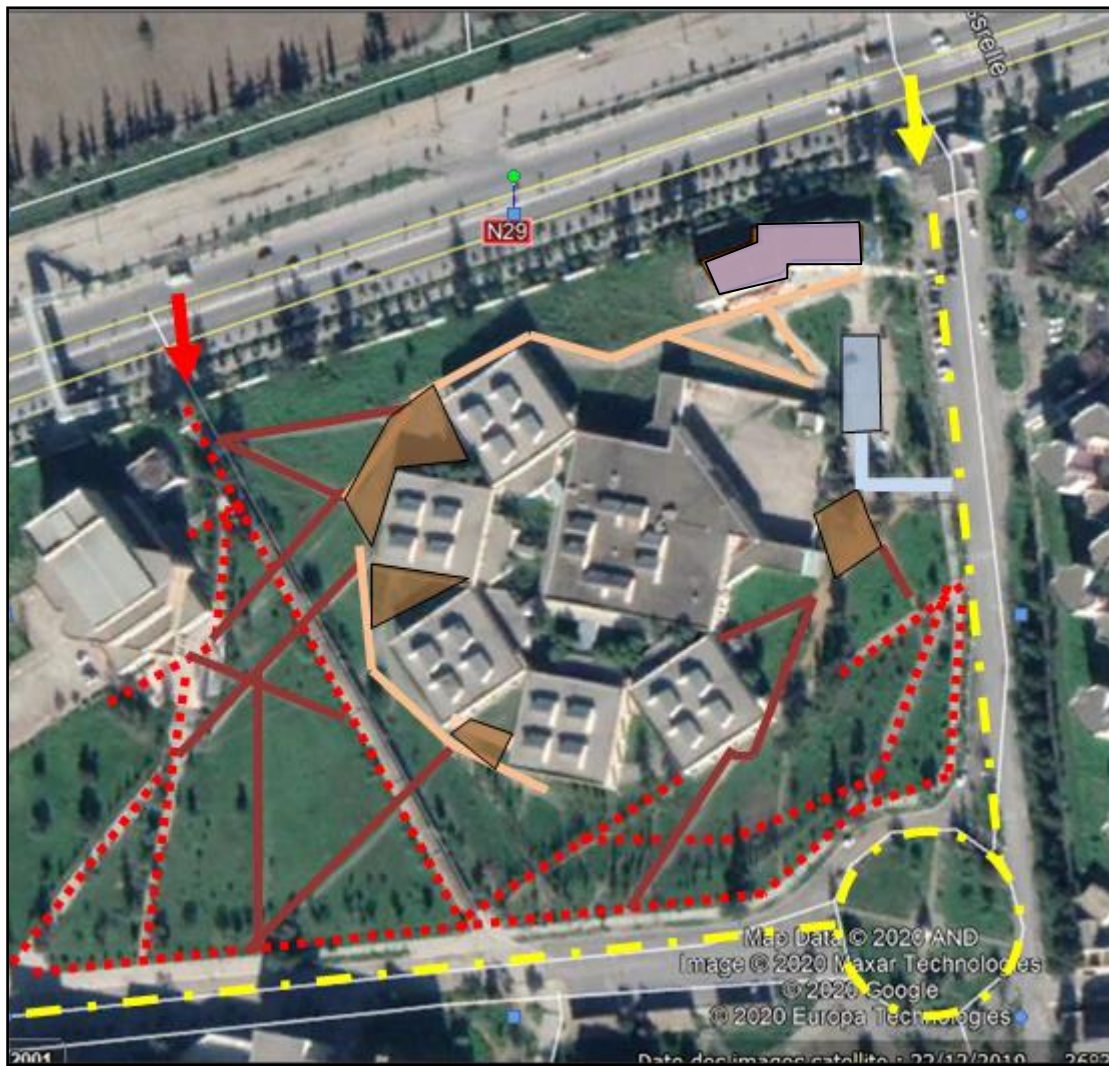









Figure44: Superposition des tracés INITIAL et USAGE

	Voie mécanique		Nouveau bâtiment
	Tracé piéton initial		Nouveau parking
	Tracé piéton après usage		Zones larges créées par l'utilisateur
	Tracé piéton large après usage		

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

5.2 Entité B

Lors de la comparaison entre les deux schémas de l'entité B, celui de la conception et de réalisation initiale, et celui du tracé créé par les usagers, nous avons décelé l'apparition de pistes piétonnes inexistantes dans le tracé de départ, les usagers traversent l'espace vert depuis le rond-point de l'entrée mécanique principale des employés, parallèlement à la voie mécanique, et cela pour atteindre les amphithéâtres, ou passer entre les bâtiments pédagogiques et arriver en peu de temps aux classes.

Les circuits récurrents de déambulation en l'absence d'aménagements et la composition spatiale dans l'espace vert, a poussé les flux à créer leurs propres chemins et tracés, les parcours empruntés n'existaient pas lors de sa conception.

La circulation piétonne, jugée dense dans les horaires qui précèdent le début des cours et entre ces derniers, les espaces verts sont alors utilisés pour la transition et le passage, vu l'absence de trottoirs, les usagers sont contraints d'emprunter les voies mécaniques ou traverser les espaces verts pour atteindre les bâtiments.

Les cheminements sont droits et bien délimités, résultats de passages et non de stationnements.

Les aménagements inappropriés poussent les usagers à créer leurs propres tracés, on remarque des lampadaires installés au milieu du seul passage pour piétons, des allées piétonnes sans issues, des chemins brusquement coupés ce qui implique la création de passages par l'utilisateur pour pouvoir arriver à destination.

Le piéton se trouve dans l'obligation de piétiner le gazon pour arriver à des entrées de bâtiments, tel est le cas pour l'agent qui doit accéder à l'entrée de service au niveau de l'amphithéâtre où le trottoir s'arrête à mi chemin.

Au niveau du bloc pédagogique adjacent au parking des employés, l'accès est impossible depuis ce dernier, il faut donc aller sur la voie créée par l'utilisateur pour atteindre la porte d'entrée.

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

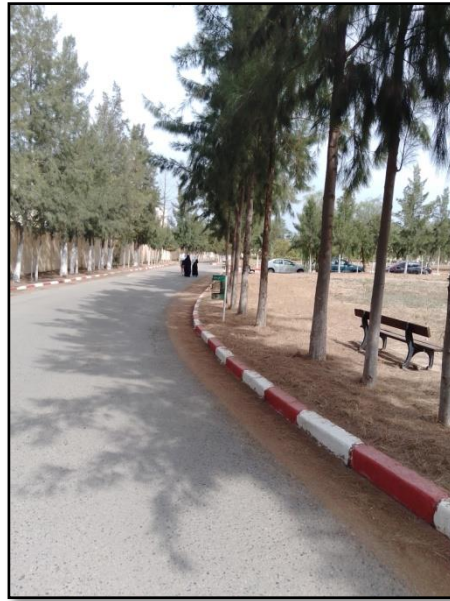
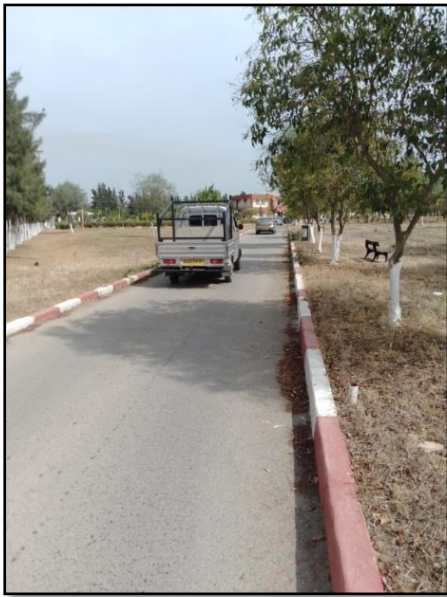


Figure 45 : absence de trottoirs au niveau de la voie mécanique de l'entité B



Figure 46 : Aménagements inappropriés



Figure 47 : Parking des employés



Figure 48 : Arrêts brusques des allées piétonnes

CHAPITRE 3 « CAS D'ETUDE » : L'espace vert de l'Université SAAD DAHLEB BLIDA 1

6. CONCLUSION DU CHAPITRE:

À travers l'étude de cas de l'espace vert de l'université SAADDAHLEB BLIDA 1, concernant le décalage existant entre la conception de départ et l'état actuel après l'usage de l'espace vert étudié, nous avons pu à partir de l'analyse et l'interprétation basée sur l'observation directe, la cartographie et la comparaison entre plusieurs photos satellites, observer les déductions qui concernent la nature des changements apportés, et les raisons qui ont menés à la modification du tracé tel que conçu et réalisé.

L'utilisateur s'approprie l'espace en créant des chemins piétons afin d'optimiser son temps et son énergie, en allant plus vite et évitant les contournements.

L'utilisateur n'est pas conditionné par la conception, il intervient, la modifie et l'adapte à ses besoins et attentes.

La superposition des besoins et la conception du projet à travers une démarche participative va créer un projet adapté aux besoins réels des usagers et va permettre de réaliser des espaces publics adaptatifs, pour pouvoir les ajuster et les faire évoluer, avec un mobilier adéquat et une intervention facile pour donner la possibilité de les faire correspondre à leurs besoins.

CONCLUSION GENARALE

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

À l'origine l'espace public urbain est un lieu d'échange, d'expression politique et de rassemblement, c'est un espace libre et ouvert, que tout le monde peut utiliser à sa manière.

Les modes de vie évoluent, les enjeux de société aussi, les mobilités se développent et le désir de nature en milieu urbain s'accroît, l'espace public urbain est au cœur de toutes ces préoccupations car il répond à une multiplicité de fonctions et usages recherchés par le citoyen.

Effectivement, la présence d'utilisateurs et d'utilisages variés sur l'espace public urbain témoigne d'une vie locale dynamique, d'une convivialité et d'un bien-être, aménager un espace public urbain, c'est offrir des usages pour tous, permettre de se déplacer, mais aussi pratiquer des activités.

Tout projet d'espace public urbain doit garantir plus d'utilisages et plus d'utilisateurs, il doit répondre à un plus grand nombre de besoins réels, pour cela le processus d'une démarche adéquate qui puisse satisfaire la communauté utilisatrice est à mettre en place afin de concevoir des espaces publics urbains correspondants aux attentes des utilisateurs.

La recherche bibliographique nous a permis de cerner le concept d'« espace public urbain », en nous intéressant à ses différents aspects, nous nous sommes penché sur la conception de ces lieux si particuliers d'une part, et sur leurs usages d'une autre part, avec une lecture d'exemples concrets en Algérie et à l'étranger, d'où découle un constat évident relevé dans les projets locaux, qui est celui du décalage entre ce qui est offert au départ à l'utilisateur et son devenir après l'usage et la pratique d'activités, ceci atteste d'une démarche de conception et de réalisation des espaces publics urbains est rigide et l'existence d'une séparation entre la conception et l'usage dans ces projets, car les principes d'aménagements des espaces publics urbains sont fondés sur une démarche basée sur les orientations générales des instruments d'urbanisme et d'aménagement, contrairement aux exemples étrangers où on décèle une prise de conscience qui apparaît dans le renforcement du lien entre les différents acteurs y compris l'utilisateur qui est au cœur d'une démarche participative dans l'ensemble des phases de la programmation, à la conception et réalisation au suivi et gestion de ces espaces.

Par ailleurs, une étude de cas s'impose pour mettre en expérimentation les résultats avancés, notre choix s'est porté sur l'espace vert de l'université SAAD DHLEB BLIDA1, dont on a choisi deux entités distinctes A et B à décortiquer.

CONCLUSION GENERALE

La recherche s'est basée sur l'observation directe, la cartographie et les photos satellites, soutenue par des prises de photographies. Le travail s'est opéré en trois (03) phases : la description de l'état initial de conception, la description de l'état actuel et enfin la comparaison et l'interprétation des résultats.

Les travaux ont permis de développer un premier socle de cadrage qui permet de cerner l'espace vert objet de notre recherche, le cadrer et le comprendre dans sa logique de conception.

La comparaison des différentes données relevées des entités A et B nous renseignent sur nature des changements apportés par l'utilisateur. C'est des cheminements droits rejoignant les allées existantes ou les entrées des bâtiments. Les raisons qui ont menés à la modification du tracé initial, sont le gain de temps et la volonté d'éviter les contournements, ainsi que la présence d'aménagements dans des endroits inappropriés ou parfois inexistantes tels que les trottoirs sur les voies mécaniques.

Ce travail nous a permis de comprendre que l'usage doit être le point de départ dans la définition des impératifs du projet, constituer l'essentiel dans les études préalables et figurer obligatoirement dans les objectifs à atteindre à travers une démarche participative.

Nous concluons cette modeste recherche par un ensemble de recommandations sur l'ensemble des aspects à prendre en considération dans différents niveaux lors de la conception d'un espace public urbain.

RECOMMANDATIONS

Une approche participative efficace est à mettre en place afin d'améliorer la qualité des espaces publics urbains, d'harmoniser les volets conception et usage et d'éviter l'écart qui se creuse entre eux.

Une prise de conscience des collectivités et des directions chargées de l'établissement des instruments d'urbanisme et d'aménagement à travers l'intégration des représentants de chaque secteur concerné par l'aménagement et l'urbanisme à toutes les échelles ceci en organisant des ateliers de travail collectifs.

Lors de la production de l'espace public urbain et surtout durant la phase programmation et la phase conception on recommande :

- Placer les usagers au cœur de la conception depuis la programmation jusqu'à la gestion des espaces publics urbains à travers leur implication dans un processus participatif.

CONCLUSION GENERALE

- Concevoir des espaces publics urbains brutes, avec peu d'intervention et d'aménagements laisserait une plus grande marge aux usagers pour les utiliser selon leurs besoins afin d'offrir plus de polyvalence et d'adaptabilité à ses espaces.
- Prévoir le réaménagement Evolutif, d'ajustement et d'adaptation dans le temps : évaluer l'usage des lieux, et constater l'évolution des pratiques, les nouveaux besoins.

LIMITES DE LA RECHERCHE

Cette modeste recherche a été menée dans des conditions sanitaires mondiales exceptionnelles, qui sont celles de la pandémie du COVID-19 avec un confinement de plusieurs mois, suite à cela l'accès à l'information a été difficile, ce qui nous a poussé à nous limiter à la documentation en ligne. Le travail d'enquête et d'entretien n'ont pas été réalisés, et le nombre des cas d'études réduit à un au lieu de trois.

Il est intéressant d'étaler cette recherche sur un plus grand nombre de typologies d'espaces publics urbains, tels que les aires de stationnement, les places publiques, les rues, avenues, boulevards..., afin de palier aux lacunes et d'approfondir les analyses et interprétations superficielles pour des raisons des conditions inconfortables de la réalisation de cette recherche.

PISTES DE RECHERCHE

La question de l'espace public urbain reste un sujet exploratoire, nous avons essayé de traiter un point particulièrement intéressant, cependant nous pouvons se pencher sur de nouvelles pistes de recherche le traitant, entre autre :

- Les modalités de l'aménagement de l'espace public urbain.
- Les moyens nécessaires pour faire aboutir un espace public urbain.
- Les intervenants dans la conception de l'espace public urbain.
- La lecture de l'espace public pour mieux le concevoir.
- L'amélioration de l'usage de l'espace public urbain.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages, articles mémoires et thèses:

ABDELLI Iméne, « *Public Spaces: For An Urban And Landscape Quality* », International Journal of Human Settlements Vol. 2. Nr.3. 2018

Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise ADEUS. Décembre 2014

ANANIADOU Maria -Tzimopoulou, YEROLYMPOS Alexandra , VITOPOULOU Athina, « *L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains* », Études Balkaniques 2007/1 (n° 14), pages 27 à 52

BEKKOUCHE, Ammara. « *L'espace vert urbain public : entre pratique et conception.* » Insaniyat , 1999.p. 59

BORDES Véronique, « *Espaces publics, espaces pour tous ?* », Espaces de la jeunesse, espaces publics : organisation locale, Nov 2006, ffhalshs-00326382f

BOUGÉ Félix, « *Caractérisation des espaces verts publics en fonction de leur place dans le gradient urbain – rural* ». Tours, France: Ecole polytechnique de l'université de Tours, Génie de l'aménagement, PFE, 2008-2009.

CHERFAOUI Dounia et DJELAL Nadia, « *La prise en compte des usages et de leurs temporalités dans l'aménagement des places publiques d'Alger : analyses et propositions* ». Cahiers de géographie du Québec, L'aménagement durable du territoire et la participation citoyenne : une relation à penser » Volume 62, N 175, Avril 2018

CERTU : Le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, 2009

DELAGE Aurélie, « *La rue : espace public, quel(s) public(s) ?* », tracés revue de sciences humaines, 2004, p. 61-74

FRASER Nancy, « *Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante* ». Où en est la théorie critique ?, 2003, P.103-134

MEBIROUK Hayet , ZEGHICHE Anissa et BOUKHEMIS Kaddour , « *Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes ?* » Noroi 2005/2 (n° 195), .2005.p. 5

MERLIN Pierre. et CHOAY Françoise, « *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement* ».Revue de géographie alpine, tome 76, n°3, 1988. p. 304-305.

MILI Mohamed. « *Cours magistral chapitre Espaces verts, du module Gestion des techniques urbaines* » Université Mohamed Boudiaf de M'sila Institut de Gestion des Techniques Urbaines2018.p10

MOUSSALIH, « *Entre fabrique d'espace public et émergence de l'individu métropolitain, la transformation du quai de Rabat (Maroc)* »2018, p.16.

BIBLIOGRAPHIE

SANSOT Pierre, « *Jardins publics* », Editions Payot, 1993, p. 271

Sites Web :

Revue et ouvrages en sciences humaines et sociales. <https://www.cairn.info/>

Boulevard de Strasbourg. https://en.wikipedia.org/wiki/Boulevard_de_Strasbourg

Champs-Élysées Photos of Paris. <https://www.france-voyage.com/travel-photos/champs-elysees-4473.htm>

Le square Louis XIII - Paris 4e, Le Quartier du Marais. http://paris1900.lartnouveau.com/paris04/squares/le_square_louis_13.htm

Jardin d'essai d'Paris: près de 1,9 millions de visiteurs en 2018 www.algerie360.com/jardin-dessai-dalger-pres-de-19-millions-de-visiteurs-en-2018/

Espaces verts et la santé. <https://observatoireprevention.org/2017/08/28/espaces-verts-sante/>

LAROUSSE. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jardin/44738>

La mythologie grecque. <https://lecturetude.wordpress.com/author/lecturetude/page/2/>

Cathédrale Notre-Dame de Paris (*D'après « Description de Notre-Dame, cathédrale de Paris » (par Ferdinand de Guilhermy et Eugène Viollet-le-Duc), paru en 1856.* <https://www.maquettes-historiques.net/page6.html>

La place du marché de Ghardaïa.

http://www.opvm.dz/10_Articles/15_Le_secteur_sauvegard%C3%A9/83_Ksar_de_GHARD_AIA/93_La_place_du_march%C3%A9_de_Ghardaia/d

Balade Dans Les Jardins De Versailles, L'emblème Des Jardins A La Française. <https://www.voyage.fr/sur-la-route/balade-dans-les-jardins-de-versailles-lembleme-des-jardins-la-francaise>

Démultiplier Les Usages De L'espace Public <https://www.urbanews.fr/2017/03/14/51913-demultiplier-les-usages-de-lespace-public>

Alger, le square Port Saïd. <http://algerie.voyage.over-blog.com/article-11229173.html>

L'espace public de la renaissance : (14ème –15ème siècles). http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2004.salamon_j&part=270656#Notefn98